

CHAPITRE PREMIER

GROULX, L'ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS ET LE RURALISME

Le présent chapitre analysera la vision, chez Lionel Groulx, de l'émigration canadienne-française et acadienne aux États-Unis, ses causes, ses conséquences et ses remèdes, ainsi que les jugements qu'il porte sur ce phénomène. Pour plus de commodité, nous avons divisé la matière en trois parties : d'abord, l'émigration du XIXe siècle ; puis, celle du XXe ; enfin, le cas acadien. De plus, nous examinerons les liens que tisse Groulx entre l'émigration et le ruralisme.

Cette compartimentation du sujet est rendue nécessaire par celle qu'effectue Groulx dans ses écrits. En effet, puisque l'étude qu'il fait de l'émigration au XXe siècle est, en grande partie, contemporaine du phénomène, il a tendance à l'aborder dans ses essais, notamment dans les pages et les publications de *l'Action française*. Par ailleurs, lorsque Groulx se penche sur l'émigration au XIXe siècle, il le fait surtout en tant qu'historien. C'est donc par l'analyse de son corpus historiographique sur la question, largement inédit, que nous commençons ce chapitre. De cette manière, nous tenterons d'intégrer une étude historiographique à une recherche en histoire intellectuelle. Pour étudier l'œuvre de l'abbé cette intégration nous paraît nécessaire. En effet, celui-ci est à la fois un historien et un intellectuel nationaliste engagé. Tout historien qui négligerait ce dédoublement intellectuel ne pourrait qu'effectuer une analyse partielle de la pensée de l'abbé Groulx.

I. L'ÉMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS AU XIX^e SIÈCLE

Malgré qu'il souligne que l'émigration est « un grand fait » qui domine la période de l'Union¹, laissant « loin derrière soi et le dérangement acadien et l'émigration des loyalistes américains ²», Groulx ne se penche guère sur ce phénomène. Ceci tient au fait, comme le souligne Pierre Trépanier, qu'il est d'abord un historien du politique et du religieux³. Toutefois, selon Ronald Rudin, vers le début des années 1930, les facteurs socio-économiques commencent à prendre une place plus importante dans les études historiques de Groulx⁴. Pour notre part, nous constatons que dès la fin des années 1920, l'historien intègre l'étude de l'émigration sous l'Union à ses cours d'histoire à l'Université de Montréal.

Groulx aborde l'émigration dans ses cours portant sur la politique agraire du Canada-Uni, donnant ainsi une dimension politique à ce phénomène. Dans l'ensemble, il étudie l'émigration parce qu'elle aurait eu des conséquences sur le développement de la nation. En effet, si son histoire est d'abord axée sur le politique et le religieux, « les autres dimensions du réel [l'intéressent] dans la mesure où elles éclairent la vie nationale⁵ ».

Comme c'est le cas pour la majeure partie du corpus historique de Groulx, la plupart des textes où il aborde la question de l'émigration ont d'abord été « parlés », c'est-à-dire qu'ils furent écrits pour faire l'objet de cours ou de conférences⁶. Une bonne partie des citations que nous avons retenues pour cette section sont tirées du manuscrit d'un cours public sur la période de l'Union donné sous les auspices de l'Université de Montréal en 1928. Intitulé *Un essai de politique constructive après 1848*, [Tome] II : *La*

¹ Lionel Groulx, *Histoire du Canada*, tome II : *Le régime britannique*, [cours de l'abbé Lionel Groulx à l'Université de Montréal, année 1940-41, notes prises par l'abbé Maurice O'Bready], [s.l.], [s.é.], [1940-41] , p. 128. Une copie de ce texte se retrouve dans les Archives du Centre de recherche Lionel-Groulx (ACRLG).

² *Id.*, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, tome IV, Montréal, l'Action nationale, 1952, p. 15.

³ Pierre Trépanier, « Lionel Groulx, historien », *Les cahiers des dix*, vol. 47 (1992), p. 251.

⁴ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 78.

⁵ Trépanier, *op. cit.*, p. 251.

⁶ *Ibid.*, p. 254.

*politique agraire*⁷, ce texte, comme la plupart de ses manuscrits de cours d'histoire, a été retravaillé avec le temps et contient une multitude de notes, de paragraphes, voire des pages ajoutées postérieurement à 1928. Les modifications apportées à ce manuscrit s'échelonnent sur une période allant de la fin des années 1920 jusqu'aux environs de 1940. Il s'agit d'un travail d'histoire original où Groulx a mis à contribution des sources considérables, notamment des fonds de correspondance, des documents législatifs (débats, enquêtes et pétitions), des ouvrages et journaux d'époque et des documents ecclésiastiques. C'est à partir de ce texte qu'il élaborera sa conférence de 1931 sur « Quelques autres causes de nos insuffisances », où il discute des origines de l'infériorité économique des Canadiens français. Cette conférence sera publiée dans son recueil *Orientations* sous le titre « La déchéance de notre classe paysanne⁸ ». Pour Ronald Rudin, cette conférence marquerait un tournant historiographique pour Groulx, et c'est à partir de cette époque qu'il se serait converti « à l'idée de l'importance des facteurs économiques et sociaux⁹ » dans l'évolution de l'histoire. De ce manuscrit clé et des textes, cours et conférences qui en découlent, ressort la part de son enseignement qu'il consacre à l'émigration.

Selon Groulx, l'émigration est d'abord le fruit de facteurs politico-économiques. Cependant, à la suite de l'invasion américaine de 1775 et des rébellions de 1837-38, un certain nombre de Canadiens français doivent fuir la justice britannique et se réfugier aux États-Unis¹⁰. Cette émigration est stimulée par des facteurs purement politiques et Groulx lui accorde très peu d'importance, d'abord à cause de sa faiblesse numérique et, ensuite, parce qu'elle est purement conjoncturelle.

L'émigration qui intéresse Groulx est plutôt causée par des facteurs structurels. Ainsi, comme nous le verrons, ce sont les structures politiques, économiques et

⁷ Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive après 1848*, [tome] II : *La politique agraire*, [texte d'un cours public], [ca. 21 mars 1928 et ajouts postérieurs], 117 p. mss. et dact. ACRLG, Fonds Lionel-Groulx (FLG), 18/15.

⁸ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *Orientations*, Montréal, Éd. du zodiaque, [1931], 1935, pp. 56-92. Cf. *La déchéance incessante de notre classe moyenne*, Montréal, Imp. Populaire, 1931, 16 p.

⁹ Rudin, *op. cit.*, p. 78.

¹⁰ Lionel Groulx, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, [plan d'un cours public], [pas avant mars-avril 1928], p. 1. ACRLG, FLG, 18/13.

éducatives du Bas-Canada qui l'engendrent. Malgré certains départs au cours des années 1830, « [l'] épidémie nationale » débute vers 1841, et affecte d'abord le district de Montréal¹¹. En 1844, l'émigration touche toutes les régions du Bas-Canada¹². Par la suite, vers 1850, l'exode continue de s'intensifier¹³.

Si Groulx est très explicite sur la chronologie des débuts de l'émigration, il l'est beaucoup moins sur son évolution. Au début des années 1950, dans son *Histoire du Canada français*, il souligne que l'émigration dure pendant au moins trente ans¹⁴. Par contre, durant les années 1930, dans ses notes pour son cours d'histoire à l'Université de Montréal, il barre trente ans dans son manuscrit et le remplace par vingt ans, sous le régime de l'Union¹⁵. Faut-il en déduire que l'émigration canadienne-française aux États-Unis se termine avec l'arrivée de la Confédération ? Selon les recherches de Yolande Lavoie, l'année où l'émigration canadienne est le plus intense au XIXe siècle aurait été 1881¹⁶. Toutefois, Groulx est fort conscient que l'émigration se perpétue après 1867. Comme nous le verrons, il aborde l'émigration durant l'Union parce que ce phénomène démographique sert de pièce à conviction dans le « procès » qu'il fait au régime. Puisque l'émigration débute sous l'Union, notre historien l'étudie dans ses cours portant sur cette période. De plus, Groulx est surtout un historien des régimes français et anglais et ne porte qu'un intérêt secondaire à la période post-confédérative. Lors de la crise économique mondiale des années 1870, l'émigration ralentit temporairement. Ainsi, il est probable que Groulx utilise ce ralentissement pour mettre fin à ses études sur l'émigration. En effet, notre historien souligne que l'émigration est sensible à la conjoncture économique. Dans ses cours, il affirme que les crises politiques et économiques d'origine canadienne, ou encore les mauvaises récoltes stimulent l'émigration et que les grands travaux publics la ralentissent¹⁷.

¹¹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 21.

¹² *Ibid.*, p. 22.

¹³ *Id.*, « La déchéance... », *op. cit.*, p. 65.

¹⁴ *Id.*, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, tome III, Montréal, l'Action nationale, 1952, p. 292.

¹⁵ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada, [Le] Régime Anglais : [tome] II, [ca. 1934-37]*, p. 137. ACRLG, FLG, 22/13-14.

¹⁶ Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930. Mesure du phénomène*, Montréal, PUM, 1972, p. 10.

¹⁷ Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 24.

Si Groulx est quelque peu flou sur la périodicité de l'émigration, il l'est moins pour son ampleur. Il donne très peu de chiffres sur l'évolution annuelle ou décennale de l'émigration, car c'est son coût global pour la collectivité canadienne-française qui l'intéresse. Dans son recueil *Notre maître le passé*, il affirme qu'en trente ans 500 000 Canadiens français seront perdus pour le Bas-Canada¹⁸. Toutefois, ses manuscrits donnent un chiffre différent, tout en nous offrant un regard sur sa méthodologie et sa perception globale du problème. Affirmant que les statistiques annuelles sur l'émigration sont imprécises, il ajoute :

Les recensements décennaux nous restent toutefois, qui projettent sur ce problème une lueur troublante. Depuis la conquête, la population du Bas-Canada s'était invariablement doublée tous les vingt ans. Nous étions 890,261 en 1851; au recensement de 1871, nous aurions dû figurer régulièrement pour 1,780,522; au lieu de ces deux millions ou presque, nous ne comptons que que [*sic*] pour 1,191,516. Et si l'on se reporte au recensement de 1861, il appert qu'en dix ans nous n'avons fait que le gain pitoyable de 80,000 âmes. 600,000 âmes en moins! Voilà donc la trouée béante opérée par l'émigration dans notre capital humain¹⁹.

En négligeant d'examiner attentivement la baisse de l'immigration dans le Bas-Canada et l'évolution des taux de natalité, de fécondité et de mortalité, Groulx a amplifié la portée du phénomène de l'émigration et a, inévitablement, attiré l'attention sur les causes et les conséquences canadiennes du problème.

Pour notre historien, l'impact de l'émigration doit aussi être mesuré « d'après les diminutions de naissances que ces départs devaient occasionner dans la pop[ulation]²⁰ ». Ce sont les pertes de la nation qui intéressent Groulx, et non les gains des États-Unis. Du point de vue quantitatif, l'émigration est un désastre. En 1927, dans *l'Action française*, il affirmera que sans l'émigration des XIXe et XXe siècles il se trouverait 12 800 000 Canadiens français au Québec²¹.

¹⁸ *Id.*, « L'annexionnisme au Canada français », *Notre maître le passé, IIIe série*, Montréal, Granger frères, [1941], 1944, p. 240.

¹⁹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 28-29a.

²⁰ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 138.

²¹ *Id.*[texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Agriculture et colonisation », *l'Action française (AF)*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), p. 132.

Il faut souligner que, pour Groulx, l'émigration englobe à la fois l'urbanisation interne du Bas-Canada et l'émigration vers le Haut-Canada et les États-Unis. S'il est clair dans ses textes que c'est l'exode vers les États-Unis qui est le plus nombreux²², l'urbanisation et le mouvement migratoire vers les villes du Haut-Canada ne valent guère mieux. Ainsi, il les traite simultanément, puisque l'émigration est un quasi-synonyme d'exode rural. En effet :

Ce qui aggrave encore cette saignée, c'est que ce sont les éléments les plus sains de notre nationalité, non la canaille, qui s'en vont : des petits producteurs, des ouvriers, des paysans, des fils de fermiers qui ne trouvent plus de terre, et là-dessus les 9/10 sont de race française.²³

C'est donc « le meilleur sang de la race²⁴ » qui quitte le Bas-Canada, puisqu'il s'agit surtout d'un exode rural. En opposant l'émigrant véritable à « la canaille²⁵ », Groulx cherche à véhiculer une vision moins négative de l'émigrant face à celle qui prévalait au milieu du XIXe siècle. Ceux qui partent pour les États-Unis se divisent en contingents égaux entre l'Est et l'Ouest²⁶, c'est-à-dire, entre la Nouvelle-Angleterre industrielle et le *Midwest* agricole. L'émigration frappe également les anglophones du Haut-Canada. Cependant, selon Groulx, cet exode paraît beaucoup plus normal, car « dans le Haut [-Canada], il ne s'agit pas d'une population enracinée²⁷ ».

I. A. LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION AU XIXe SIÈCLE

Pour Groulx, l'émigration canadienne-française aux États-Unis est le résultat tangible d'une économie rurale souffrant de problèmes structurels. Ces problèmes engendrent la pauvreté chez le cultivateur canadien-français et le poussent à émigrer pour qu'il puisse gagner sa vie. Les problèmes ruraux sont, en grande partie, attribuables aux

²² *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 2.

²³ *Id.*, [notes de l'abbé M. O'Bready], *op. cit.*, p. 128.

²⁴ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 23.

²⁵ Ce terme est généralement attribué à George-Étienne Cartier. Il l'aurait utilisé pour décrire la position sociale inférieure des émigrants, et ainsi minimiser les pertes que l'émigration engendra à la nation. Pour Groulx, cette vision, largement répandue au milieu du XIXe siècle, est fautive : l'émigration est un désastre.

²⁶ *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 2.

²⁷ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 136 [verso].

autorités politiques de l'époque. Toutefois, l'émigration n'est pas simplement engendrée par une classe politique irresponsable, elle est le fruit de la structure politique de l'Union qui est déficiente et inadaptée à l'agriculture du Bas-Canada. Puisque à l'époque la nation est largement rurale, la politique du régime est mal adaptée aux besoins de la nation canadienne-française. Cette structure politique est le résultat direct d'un autre événement désastreux pour le Canada français : la Conquête. Ainsi, comme nous le verrons, Groulx relie à peu près toutes les causes économiques de l'émigration à des facteurs politiques. Ses cours sur l'émigration servent, en quelque sorte, de réquisitoire contre l'Union des Canadas et la Conquête.

Avant d'aborder les véritables causes de l'émigration dans ses cours, l'historien rejette les explications qu'on pourrait qualifier de fatalistes. Ainsi, l'on ne peut attribuer l'émigration aux :

causes ou explications classiques que l'on a coutume d'assigner à tout mouvement migratoire : entraînement fatal des peuples de l'est vers l'ouest, déversement des pays de neige vers les pays de soleil, puissance de succion des pays indépendants et riches sur les pays pauvres et encore en tutelle. Sans doute, c'est toujours la faim, de quelque nom qu'on l'appelle, qui en pareil cas, ébranle et met en route les caravanes humaines. Mais rien de tout cela n'explique pleinement un si extraordinaire déplacement de population, un si soudain et si universel ébranlement de masses, au milieu d'un peuple d'habitudes sédentaires, profondément enraciné au sol, comme tout peuple agricole. Il y a là un phénomène qui ne se produit d'ordinaire que dans les pays de vieille civilisation, pays surpeuplés, ou accablés de grandes infortunes, politiques ou sociales.²⁸

Donc, l'exode vers les États-Unis est attribuable aux tendances politiques du régime britannique. Dès 1760, ce régime et ses fonctionnaires, sous la pression des marchands anglophones qui débarquent au Québec après la Conquête, favorisent l'expansion commerciale du Canada au détriment de son agriculture. Ces marchands « songent naturellement au commerce et ne se soucient qu'à demi des industries qui l'alimentent [et] la bureaucratie songe d'abord à se maintenir dans ses fonctions qui sont pour elle l'industrie la plus lucrative²⁹ ». De plus, les autorités métropolitaines multiplient

²⁸ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 30-31.

²⁹ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, pp. 58-59.

« les lois pour protéger l'agriculteur d'Angl[eterre] contre la concurrence de l'agriculture coloniale³⁰ ». Ainsi, de 1760 à 1840, le régime britannique et les autorités métropolitaines se désintéressent de l'agriculture, fondement de l'économie canadienne-française, en négligeant la colonisation, la construction des routes et les débouchés de la production agricole du Bas-Canada.

Ces problèmes se perpétuent et s'aggravent lors de la période de l'Union des Canadas. Sous ce régime, le développement agricole et la colonisation sont négligés. L'État ne se dote d'un Ministre de l'agriculture qu'en 1853 et son appareil administratif est marqué par « quinze ans d'inertie, d'indiscipline, d'incompétence et de désordre³¹ ». Tout comme sous l'ancienne constitution, la province du Canada poursuit une politique qui fait la promotion du commerce au détriment de l'agriculture³². De plus, sa politique agraire, comme celle qui la précédait, est formulée « en fonction non des nationaux, mais des immigrants³³ ». En fait, la politique de l'Union favorise nettement le Haut-Canada au détriment du Bas-Canada. Lorsque des fonds publics sont alloués à la colonisation, c'est pour attirer des immigrants pour peupler le Haut-Canada³⁴. Ce manque d'intérêt pour le développement agricole du Bas-Canada serait attribuable à la prépondérance des Haut-Canadiens dans les conseils politiques mais aussi aux « chefs du Bas-Canada » qui, pour assurer la survie de gouvernements instables, « consentirent des concessions et des compromis où les intérêts de la province française se trouvèrent sacrifiés³⁵ ». On retrouve ici une constante fondamentale de la pensée groulxiste. Les problèmes du Canada français peuvent être attribués aux Britanniques ou aux Anglo-Canadiens, mais l'élite politique du Canada français a sa large part de responsabilité. Ces chefs, comme c'est le cas ici, compromettent les intérêts de la nation en favorisant plutôt les intérêts d'un parti politique.

³⁰ *Id.*, [Plan pour une conférence sur l'infériorité économique des Canadiens français], [1929], ACRLG, FLG, P1/D, 41.24.

³¹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 36.

³² *Ibid.*, p. 66.

³³ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 141.

³⁴ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, pp. 67-68.

³⁵ *Ibid.*, p. 67.

L'instabilité des gouvernements sous l'Union nuit également à l'agriculture. Elle engendre un désordre administratif dans les services publics qui doivent s'occuper du développement agricole et de la colonisation. Sous l'Union, les gouvernements se succèdent rapidement créant une « incohérence totale dans les desseins et dans l'action » de l'État, et une fonction publique marquée par « l'indiscipline, l'inertie et l'agiotage³⁶ ». De plus, les impôts pèsent trop lourds sur les agriculteurs de l'époque et l'État ne favorise pas assez la construction des routes et chemins de fer au Bas-Canada. Ces infrastructures auraient permis aux Canadiens français de coloniser sur une plus grande échelle et de mettre en marché leurs produits.

Donc, dans l'ensemble, l'État nuit au développement de l'agriculture au Bas-Canada. De plus, les lacunes de l'action étatique ou du manque d'action se font sentir sur plusieurs plans. Groulx divise en deux les causes pratiques de l'émigration. D'abord la terre au Bas-Canada est improductive; ensuite, elle est devenue inaccessible³⁷.

L'abbé met beaucoup d'accent sur la pauvreté de l'univers agricole du Bas-Canada au milieu du XIXe siècle. Pour lui, l'agriculture du Bas-Canada se trouve dans un « état primitif » sous l'Union³⁸. Cette pauvreté est engendrée par une terre qui a perdu une importante part de sa fertilité à la suite d'une exploitation intensive dont les méthodes sont devenues désuètes. La terre dans les anciennes seigneuries « rend 1/3 ou 1/4 de ce qu'elle devrait [donner]³⁹ ». Ces faibles rendements découlent d'une « triple ignorance » chez l'agriculteur « dans la rotation des semences, dans l'usage des engrais [et] dans l'élevage du bétail⁴⁰ ».

La pauvreté des milieux ruraux a un effet à long terme. Citant Esdras Minville, Groulx souligne que « [l]e niveau de vie dans la plupart de nos régions rurales a presque toujours été inférieur aux besoins élémentaires de la population, si on entend par-là, outre

³⁶ *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *Le Devoir*, 2 mars 1928.

³⁷ *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 5.

³⁸ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 33.

³⁹ *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]...*, *op. cit.*, p. 8.

⁴⁰ *Ibid.*

la subsistance quotidienne, la nécessité de pourvoir à l'établissement des jeunes générations⁴¹ ». La pauvreté empêche l'établissement des jeunes, ceux-ci doivent donc partir pour les États-Unis pour gagner leur vie.

Si l'agriculture souffre de méthodes routinières, il ne faut pas faire de l'agriculteur canadien-français un « routinier incorrigible⁴² ». Au contraire :

le paysan québécois accepte avec facilité les méthodes de culture progressiste des Anglais ou des Américains devenus ses voisins. Des missionnaires des Cantons de l'Est qui ont pu comparer les établissements canadiens-français en milieu anglais, aux mêmes établissements dans les vieilles seigneuries, notent chaque fois l'état plus prospère des premiers.⁴³

Malgré que Groulx affirme que la routine guette les agriculteurs de la Nouvelle-France⁴⁴, leurs descendants, depuis 1850, sont privés « depuis quatre-vingt-dix ans de tout contact avec d'autres méthodes agricoles⁴⁵ ». La Conquête empêche donc les agriculteurs du Bas-Canada de connaître « le grand mouvement de réformes agricoles qui marqua en France la fin du dix-huitième siècle⁴⁶ ». 1760 engendre un isolement pour la nation canadienne-française. Or « l'isolement absolu aboutit à la stagnation puis à [la] dégénérescence⁴⁷ ».

Ces méthodes agricoles auraient pu et auraient dû être renouvelées à travers un enseignement agricole efficace. Toutefois, l'État, qui ne se soucie guère de l'agriculture en général, n'encourage pas suffisamment la création d'écoles d'agriculture. Ce retard dans l'éducation agricole, qui découle d'un retard général dans l'enseignement au Bas-Canada⁴⁸, empêche un renouvellement des techniques. De nouveau, Groulx y voit l'ombre de la Conquête. Ainsi, la nation a été « privée depuis quatre-vingt-dix ans » de « tout enseignement professionnel⁴⁹ ». Cet état de choses fait en sorte que « l'agriculture

⁴¹ *Id.*, *Histoire du Canada français...III*, *op. cit.*, p. 294.

⁴² *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 64.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Id.*, *La naissance d'une race*, Montréal, l'Action française, 1919, p. 260.

⁴⁵ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁶ *Id.*, *La naissance d'une race*, *op. cit.*, pp. 259-60.

⁴⁷ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁸ *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 43.

du Bas-Canada [ne] pouvait [...] que dégénérer après s'être traînée dans une lamentable routine⁵⁰ ».

L'agriculture canadienne-française souffre, vers 1850, de méthodes désuètes, donc de problèmes de rendement. Cette situation n'aurait pas dû stimuler une émigration considérable s'il n'y avait eu également un manque de nouvelles terres. En effet, Groulx affirme qu'une « loi assez générale » veut que dans « un pays neuf, l'on se préoccupe beaucoup plus de l'agrandissement du domaine agricole que du perfectionnement des méthodes agricoles⁵¹ ».

Toutefois, cet agrandissement du domaine est impossible au Bas-Canada. En effet, « [p]ays aux vastes espaces libres, le nôtre ne l'était qu'en géographie abstraite. Dans la réalité, par sa tenure des terres, le Bas-Canada était devenu un pays fermé à toute expansion agricole⁵² ». Cette inaccessibilité de la terre est attribuable au détournement du régime seigneurial après la Conquête, à l'accaparement d'une partie du domaine colonisable par des grands propriétaires fonciers et aux difficultés entourant l'achat de terres dans les réserves du clergé et de la couronne. Ces facteurs créent « un désolant déséquilibre entre la terre colonisable et l'accroissement démographique⁵³ ». Ce déséquilibre engendre une pression démographique qui oblige des milliers de Canadiens français à partir pour gagner leur vie aux États-Unis.

Pour Groulx, la terre est devenue inaccessible surtout à cause du détournement du régime seigneurial. Vers 1850, les seigneurs ont cessé, depuis assez longtemps, de remplir le rôle social qui leur avait été dévolu par la couronne sous le régime français. Certains font des ventes camouflées de leurs lots⁵⁴, refusent de concéder gratuitement pour spéculer sur la hausse des valeurs foncières et élèvent les redevances seigneuriales. Après la Conquête, la tenure seigneuriale se classe « parmi les institutions sociales [qui

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 43-44.

⁵¹ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 58.

⁵² *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *op. cit.*

⁵³ *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3 : 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 168.

⁵⁴ *Id.*, « Le cours de M. l'abbé Groulx », *op. cit.*

ont] cessé de répondre à leur fin. D'une propriété à titre conditionnel, le seigneur canadien a fait une propriété à titre absolu. L'intérêt individuel a fini par l'emporter, dans les préoccupations, sur l'intérêt social et national⁵⁵. »

Ainsi, la tenure seigneuriale était, à l'origine, un mode de propriété précapitaliste où seigneur et censitaire avaient des droits et devoirs réciproques :

L'intention des rois de France n'avait guère été d'établir dans la colonie du S[aint-]Laurent une aristocratie de parade en la dotant de riches et vastes domaines. Le concessionnaire de seigneurie n'est guère qu'un fiduciaire de la couronne. Il n'obtient de la terre que pour des fins pratiques, pour coopérer à la grande œuvre de la colonisation, à l'établissement du pays. Les prescriptions et dispositifs de sa chartre de concession s'accroissent pour le restreindre à ce rôle désintéressé.⁵⁶

Aux yeux de l'historien, le rôle du seigneur en Nouvelle-France serait d'être un fonctionnaire de l'État affecté à l'expansion agricole. Groulx valorise souvent le rôle du système seigneurial durant le régime français. Toutefois, après la Conquête et l'abolition du poste de l'intendant, le seigneur n'est plus surveillé étroitement, et profite de la « complicité des tribunaux », pour abuser d'un système⁵⁷ dont la fonction était redistributive et non accumulative.

La Conquête est donc responsable de la déchéance d'une institution sociale pour laquelle Groulx avait beaucoup de respect. Dans ses cours sur l'émigration, Groulx semble déplorer l'intégration grandissante de l'activité seigneuriale dans l'économie de marché. Avec l'introduction d'un nouveau système de tenure foncière après la Conquête, le franc et commun socage, les seigneurs ont « sous les yeux, pour allumer leurs convoitises, le spectacle du grand propriétaire anglais qui pouvait disposer de ses domaines à son gré, le vendre au prix qu'il lui plaisait, ou les garder indéfiniment incultes, sans payer de redevances au trésor public⁵⁸ ». Le seigneur imite le grand propriétaire foncier anglais et spéculé sur sa propriété, faisant fi de son rôle social et engendrant une crise d'établissement rural. De ce fait, il oblige un grand nombre de

⁵⁵ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 16.

⁵⁶ *Ibid.*, pp. 10-11. Le souligné est de Groulx.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 12.

⁵⁸ *Ibid.*

censitaires, incapables d'établir leurs fils ou de subsister sur les seigneuries, à prendre la route des États-Unis.

Dans ces écrits sur le détournement du système seigneurial, on retrouve une constante de la pensée groulxiste. Groulx déplore que l'élite économique du Canada français, ici les seigneurs, imite l'Anglais et refuse de remplir son devoir envers la nation. On voit aussi l'opposition que Groulx opère entre le libéralisme économique et l'épanouissement national. Le libéralisme économique est une doctrine sans conscience nationale qui semble représenter un danger pour le Canada français. À l'apathie nationale des seigneurs du régime anglais, qui intègrent mieux leurs domaines au capitalisme commercial, Groulx oppose ceux du régime français, qui auraient préféré le bien-être collectif et national à l'individualisme égoïste. Enfin, notre historien semble opérer un lien entre le passage au capitalisme du monde agricole et la Conquête. L'association se fait également, dans un sens plus large, entre le libéralisme économique, l'individualisme et l'Anglais.

Au Bas-Canada, la terre est également devenue inaccessible pour le colon à cause de l'accapement d'une importante partie du domaine public par de grands propriétaires fonciers. Ceux-ci contrôlent les Cantons de l'est et spéculent sur leurs domaines. La régie de leurs terres relève de Londres et les lots leur sont attribués par un État colonial qui cherche à récompenser ses amis. Les grands domaines des spéculateurs sont un obstacle à l'expansion agricole du Canada français. Ceux-ci ne concèdent qu'avec des conditions de vente onéreuses et exploitent le colon⁵⁹. Parfois, les grands propriétaires ne concèdent tout simplement pas mais attendent que leur région se développe, et que la valeur de leur propriété foncière connaisse une hausse plus marquée.

De même, le domaine public est un frein à la colonisation. D'abord, les terres de la couronne sont difficiles d'accès. Le gouvernement n'y favorise pas adéquatement la construction de routes⁶⁰. Ensuite, les terres de la couronne sont trop coûteuses et leur

⁵⁹ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 140.

⁶⁰ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 74.

vente est accompagnée de taux d'intérêt élevés. Enfin, on réserve le droit de coupe, même sur les terres concédées, aux marchands de bois. Grâce à ces trois types d'obstacles, il est presque impossible pour un colon pauvre de se procurer une terre sur le domaine public. L'État va jusqu'à priver le colon de son bois, source de revenus importants pour parer aux difficultés des premières années d'exploitation. Pour Groulx, ceci est normal pour un régime qui favorise le commerce au détriment de l'agriculture.

Le dernier obstacle à la colonisation serait les réserves accordées au clergé protestant par l'État. Ces réserves représentent 1/7 du domaine public. Si leur superficie au Bas-Canada est largement inférieure à celle du Haut-Canada, elle est loin d'être négligeable, car la terre libre se raréfie au XIXe siècle⁶¹. Les réserves du clergé sont d'un accès difficile pour le colon canadien-français car elles coûtent cher et se vendent à des conditions onéreuses. De plus, elles sont mal réparties⁶². Disséminés à travers les cantons au lieu d'être concentrés dans un secteur, ces lots font figure d'obstacle physique pour le colon car ils sont souvent les derniers à être défrichés et manquent de routes.

Dans l'ensemble, les causes principales de l'émigration gravitent autour d'une crise agricole engendrée, en grande partie, par la Conquête et les tendances lourdes du régime britannique. Toutefois, à partir de la fin des années 1930, Groulx commence à approfondir sa vision de l'émigration sous l'Union. Un manque de débouchés industriels pour la main d'œuvre du Bas-Canada serait également à l'origine de l'exode. En effet, le système colonial en vigueur à l'époque empêche l'essor industriel du Bas-Canada. Son industrie est à un stade de développement trop embryonnaire pour absorber les surplus démographiques du monde rural⁶³. De plus, les salaires augmentent aux États-Unis⁶⁴ et attirent la main-d'œuvre du Bas-Canada. Cet approfondissement historiographique semble s'opérer sous l'influence des études d'Esdras Minville, notamment celle sur *Notre milieu*⁶⁵. Au cours des années 1940, Groulx ajoute le retard industriel que le Canada

⁶¹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 8.

⁶² *Id.*, *Émigration canadienne-française aux E[tats]-U[nis]*, *op. cit.*, p. 10.

⁶³ *Id.*, *Histoire du Canada français...III*, *op. cit.*, pp. 295, 297.

⁶⁴ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29b.

⁶⁵ Esdras Minville, dir., *Notre milieu*, Montréal, Fides, 1942, 443 pages.

accuse face aux États-Unis, au nombre des causes de l'émigration. Citant Minville, il affirme que « les différences de niveau de vie sont a [*sic*] l'origine des grands mouvements démographiques⁶⁶ ». Il est intéressant de noter que Minville, disciple de Groulx, influence également l'interprétation historiographique d'un de ses maîtres à penser.

Par ailleurs, les mauvaises récoltes que connaît le Bas-Canada, la cessation des travaux publics, la crise générale du commerce et l'encombrement des professions libérales contribuent également à engendrer l'exode des Canadiens français vers les États-Unis⁶⁷. L'endettement de l'agriculteur canadien-français aide à le rendre désaffecté face à son métier⁶⁸. En effet, l'émigration est, en partie, l'œuvre des mentalités canadiennes-françaises de l'époque. L'agriculteur devient désœuvré et sensible à la propagande de l'émigré et se laisse séduire par le goût de l'aventure⁶⁹. L'historien est donc conscient du rôle de l'émigré et de l'émigration en chaîne dans l'exode.

Enfin, la classe agricole manque de chefs⁷⁰. Chez Groulx, l'élite ou le chef est un facteur clef dans l'évolution historique. Ainsi, un manque d'élites est une source de crises, de stagnation. Cette pénurie de chefs semble être imputée surtout au manque d'intérêt national des politiciens canadiens-français. Toutefois, elle pourrait également s'expliquer par le manque de prêtres qui affecte le Bas-Canada vers 1840-50. En effet, comme nous le verrons, Groulx souligne fréquemment que le clergé est, ou devrait être, l'apôtre de l'agriculture et de la colonisation au Canada français.

I. B. LES CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION AU XIX^e SIÈCLE

Comme nous l'avons déjà souligné, l'historien se concentre surtout sur les causes et les conséquences canadiennes de l'émigration. En effet, c'est l'impact de ce

⁶⁶ Lionel Groulx, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, op. cit., p. 138 [verso].

⁶⁷ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, op. cit., p. 29b.

⁶⁸ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », op. cit., p. 65.

⁶⁹ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, op. cit., p. 29b.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 39.

phénomène sur le développement de la nation qui l'intéresse. Pour le Canada français, il s'agit d'un désastre. Groulx divise ces conséquences désastreuses en trois catégories : nationale, sociale et économique. Toutefois, il est clair que toutes ne font que graviter autour d'un constat central : l'émigration affaiblit la nation. Dans son *Histoire du Canada français*, l'historien, citant le curé Labelle, affirme que les États-Unis sont le « cimetière de la race⁷¹ ».

Cet affaiblissement se laisse voir d'abord dans le poids démographique relatif du Canada français dans le Canada-Uni. L'émigration hâte et aggrave la mise en minorité des Canadiens français au sein de l'Union et, éventuellement, dans la Confédération. L'émigration consacre :

l'égalité ou la supériorité numérique à jamais perdue à l'égard de l'autre race, et toutes les conséquences qui suivraient pour nous de cette condition de peuple minoritaire : tant d'agressions que notre faiblesse susciterait ou encouragerait et tant de droits et de revendications qui ne triompheraient plus qu'à demi et au prix de quelles luttes⁷².

Pour être forte, la nation doit être géographiquement aussi unie que possible. Toutefois, la nation s'est dispersée au moment où « nos intérêts de race nous faisaient alors un devoir de nous grouper, de nous rapprocher du cœur de la patrie⁷³ ».

Puisqu'elle affecte surtout le monde rural, l'émigration bouleverse l'équilibre ville-campagne traditionnel du Canada français. Nous traiterons des conséquences néfastes de ce bouleversement d'une façon plus approfondie dans la deuxième partie de ce chapitre. Pour l'instant, il suffit de souligner ce que l'émigration engendre :

la prépondérance numérique moins longtemps gardée des masses rurales sur les masses urbaines; le réservoir des vertus saines qu'alimente partout la force paysanne, épandant une fécondité moins généreuse; et, par là, dans l'économie de la vie nationale, un équilibre plus instable, plus précaire⁷⁴.

⁷¹ *Id.*, *Histoire du Canada français...IV*, *op. cit.*, p. 177.

⁷² *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29a.

⁷³ *Id.*, « Lac Champlain », [plan d'un article], 26 juin 1918, dans *Visions acadiennes*, pp. 75-76. ACRLG, FLG, 12/12.

⁷⁴ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 29a.

Enfin, Groulx souligne que l'émigration est une perte sérieuse pour l'économie du Canada français. L'exode opère une « trouée béante [...] dans notre capital humain ». Cette perte dépasse le « demi-million de consommateurs partis pour toujours » et représente également :

le numéraire emporté par les émigrants, et toute la richesse physique de ces bras de jeunes travailleurs passée à l'étranger, et toute l'étendue du domaine national que, gardés au pays, ils auraient [...] pu conquérir sur la forêt et rendre productive⁷⁵.

L'émigration amoindrit donc le potentiel de développement du Canada français. En effet, Groulx voit l'émigration comme un élément contribuant à l'infériorité économique du Canada français.

Bien que l'historien se concentre surtout sur la dimension canadienne de l'émigration, il mentionne parfois les conséquences qu'elle aurait eues sur l'émigrant lui-même. Il est clair que, tout comme la nation, l'émigrant est perdant dans cette histoire. Celui-ci n'améliore pas sa condition socio-économique en partant pour les États-Unis. Les émigrants sont des « malheureux que le machinisme, les mœurs urbaines, allaient [...] achever d'avilir⁷⁶ ».

Toutefois, Groulx souligne que l'émigration a peut-être préservé le Canada français d'une révolution. Scrutant probablement l'atmosphère de révolution sociale qui empoisonnait l'ordre social traditionnel de l'Europe vers 1848, l'historien tient à souligner que :

L'émigration agit comme une soupape de sûreté. Parlons plus juste : Elle [*sic*] fut l'hémorragie violente qui ne préserve un organisme de certaines catastrophes que pour le laisser déprimé, atteint parfois dans sa vie profonde. Tout autre, on peut du moins le présumer, eût pu être l'attitude de la population rurale, enfermée dans les vieilles seigneuries, comme dans un enclos, poussée aux voies extrêmes par des démagogues et ruminant ses misères sans autre espoir de les alléger que l'assaut au manoir.⁷⁷

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 89.

⁷⁷ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 90.

I. C. CONCLUSION

Comme nous l'avons souligné antérieurement, l'émigration ne se termine pas avec l'arrivée de la Confédération. Toutefois, vers le milieu des années 1850, le gouvernement commence à prendre des mesures concrètes pour enrayer le fléau. Pour Groulx, ces mesures sont insuffisantes, et leur mise en place sera trop tardive. Comme le titre de son manuscrit le suggère, il s'agit d'un essai de politique constructive. « Cette politique aurait dû prévenir le mal ; elle le suit⁷⁸. »

Néanmoins, l'historien souligne qu'à travers l'abolition du régime seigneurial, la sécularisation des réserves du clergé, l'aide à l'enseignement agricole, la baisse du prix des terres et l'ouverture de nouveaux chemins, le gouvernement de l'Union a su contribuer à la relance de la colonisation⁷⁹. La colonisation, pour Groulx, est la condition *sine qua non* pour enrayer l'émigration. En effet, à partir des années 1850, le colon canadien-français se lance à l'assaut de l'Outaouais, des Cantons de l'est, du Saguenay et d'autres régions.

L'abolition de la tenure seigneuriale marque une nouvelle phase d'expansion dans l'histoire de la colonisation au Canada français. C'est alors que « le prêtre catholique [...] devient le patron du défrichement, le vrai guide et l'animateur du colon⁸⁰ ». Dans ses écrits sur l'émigration, Groulx oppose l'inertie du gouvernement et des élites laïques du Canada français au dévouement du clergé face à la colonisation. Il est clair que c'est l'Église et non l'État qui tient à cœur les véritables intérêts de la nation. Pour notre historien, « le colon canadien-français » est un « héroïque conquérant de la forêt⁸¹ », stimulé dans cet « effort coopératif » par « le clergé catholique du Bas-Canada⁸² ». En effet, puisque la colonisation est le remède à l'émigration, elle devient, pour l'Église, « une œuvre aussi religieuse que patriotique⁸³ ».

⁷⁸ *Id.*, *Notes pour [le] cours d'histoire du Canada...*, *op. cit.*, p. 141.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Id.*, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 113.

⁸¹ *Ibid.*, p. 106.

⁸² *Ibid.*, p. 108.

⁸³ *Ibid.*

Par ses écrits sur l'émigration, Groulx offre d'abord une critique virulente du régime de l'Union. D'ailleurs, dans son manuscrit clef sur l'émigration et les lacunes politiques de l'Union, il conclut son analyse en affirmant que :

La cause radicale de ces malheurs résidait peut-être dans le régime politique de 1841 qui avait uni deux provinces si peu faites pour vivre sous un seul et même gouvernement. L'évidence le démontrait tous les jours : sur toutes les questions vitales, sur les éléments capitaux de la vie sociale et économique, écoles, code, judicature, réformes de la propriété, questions agraires, politique de peuplement, les intérêts de l'une et l'autre section de la province s'affichaient presque toujours différents, sinon divergents⁸⁴.

Ce jugement sur le rôle néfaste de l'Union dans « la déchéance de notre classe paysanne », se double, ensuite, d'une critique de la Conquête. En effet, comme nous l'avons vu, Groulx voit souvent l'ombre de 1760 dans les lacunes étatiques et agraires du Canada-Uni. Selon Ronald Rudin, le texte de Groulx sur notre « déchéance » allait exercer une influence profonde sur l'interprétation historique de Maurice Séguin⁸⁵.

Pour Groulx, l'émigration est l'œuvre de causes canadiennes. Les émigrants ne furent pas principalement attirés par l'expansion industrielle des États-Unis, ils furent chassés du Canada. Sur cette question, notre historien est particulièrement clair. Vers 1850, les colons n'ont que deux choix :

l'exil aux États-Unis, ou l'esclavage en leur propre patrie. Et c'est pourquoi tout bien pesé et tout examiné, et chacun portant sa juste part de responsabilité, il ne me semble pas excessif, au bas du lugubre tableau de l'émigration canadienne-française d'oser écrire : Ces gens-là ne sont pas partis; nous les avons expulsés⁸⁶.

Ainsi, l'historien minimise les facteurs d'attraction qui amènent l'émigrant à quitter le Canada. Ces facteurs de « succion » n'occupent qu'une place minime dans son interprétation de l'émigration au XIXe siècle. Ceci tient au fait que Groulx cherche à intégrer l'émigration au « procès » historiographique qu'il fait à l'Union et, dans un sens plus large, à la Conquête. Toutefois, comme nous le verrons, cette vision canadienne des

⁸⁴ *Ibid.*, p. 116.

⁸⁵ Rudin, *op. cit.*, p. 77.

⁸⁶ Lionel Groulx, *Un essai de politique constructive...*, *op. cit.*, p. 63.

causes de l'émigration se retrouve également dans l'analyse qu'il fait de l'émigration au XXe siècle.

II. L'ÉMIGRATION AU XXe SIÈCLE ET LE RURALISME

Cette analyse est, en grande partie, contemporaine de l'exode. Ainsi, la plupart des textes que nous avons retenus pour la rédaction de ce chapitre datent des années 1920. Au cours de cette décennie, l'émigration, qui s'était ralentie durant la Grande Guerre, reprend de plus belle. Ce phénomène, qui inquiète fortement les milieux nationalistes canadiens-français, prendra fin avec les restrictions sévères imposées par le gouvernement américain au début de la crise des années trente. Au cours de cette période, Groulx se penche fréquemment sur l'émigration pour en analyser les causes et conséquences et pour y chercher des solutions.

Dans l'ensemble, les thèmes qui ressortent de cette analyse ressemblent sensiblement à ceux que l'abbé met de l'avant dans ses études portant sur le XIXe siècle. L'émigration est engendrée par un marasme économique qui afflige le monde agricole du Canada français. Un manque d'intérêt et d'action étatique est, en partie, à la source de ce marasme. Toutefois, l'analyse que fait Groulx de l'émigration au XXe siècle est beaucoup plus polémique et moins globale que celle qu'il fait du phénomène sous l'Union. En effet, durant les années 1920, il se penche davantage sur le rôle des mentalités canadiennes-françaises dans l'exode, et discute moins souvent du retard industriel qu'accuse le Canada face aux États-Unis.

Malgré cela, sa vision de l'émigration demeure sensiblement la même. Ce phénomène est toujours un synonyme d'exode rural. De ce fait, Groulx aborde l'urbanisation et l'émigration comme ayant, plus ou moins, les mêmes causes, conséquences et remèdes. Tout comme au XIXe siècle, l'urbanisation constitue « une migration non moins désastreuse⁸⁷ » que l'émigration vers les États-Unis. En effet :

⁸⁷ *Id.*, [Notes sur l'agriculture au Québec], [s.d.], ACRLG, FLG, Ma-74.

la crise actuelle [...], qu'on peut faire remonter à 1910, [est] caractérisée [...] par un double exode. L'exode vers la frontière ne cesse point, mais il s'aggrave d'un exode déréglé de la campagne vers les villes, lequel après avoir ébranlé notre équilibre économique, est en train d'engendrer des malaises sociaux où s'engouffrent jusqu'à l'épuisement les ressources de l'État⁸⁸.

Ainsi, ce sont toujours « nos meilleurs gens qui s'en vont⁸⁹ », puisque l'exode est perçu comme étant une « crise » affectant le monde rural. Groulx donne très peu de chiffres sur l'ampleur de l'émigration. En 1927, il affirme que, globalement, entre 1901 et 1921, le Canada aurait perdu 1 200 000 habitants au profit des États-Unis⁹⁰.

II. A. LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION AU XX^e SIÈCLE

Cette crise rurale est engendrée par une agriculture qui n'est pas assez bien intégrée aux marchés. De ce fait, l'agriculture canadienne-française n'est pas suffisamment rentable pour maintenir la jeunesse agricole sur la terre⁹¹. La pauvreté des milieux ruraux engendre donc une désaffectation chez l'agriculteur et une crise d'établissement chez la jeunesse rurale⁹². Les jeunes ruraux sont trop pauvres pour acquérir des terres et doivent prendre le chemin des États-Unis pour gagner leur vie dans l'industrie américaine.

La crise rurale est structurelle. Au fond, il s'agit du même problème qu'au XIX^e siècle : l'agriculture canadienne-française est trop peu rentable pour assurer le maintien de ses effectifs. La croissance démographique est supérieure à l'augmentation de la superficie cultivée, ce qui crée un surplus de main-d'œuvre. Ce surplus doit donc émigrer vers la ville ou les États-Unis pour vivre.

⁸⁸ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », dans École sociale populaire (ÉSP), *Semaines sociales du Canada*, XII^e session, Rimouski, 1933 : *Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*, Montréal, ÉSP, 1933, p. 340.

⁸⁹ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Alfred Langlois, Montréal, 13 octobre 1926, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2078.

⁹⁰ Lionel Groulx [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Les modes d'action nationale », *AF*, vol. XVIII, no 6 (décembre 1927), p. 337.

⁹¹ *Ibid.*, p. 331.

⁹² *Id.*, « ... Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 139.

Au début des années 1920, cette crise structurelle est exacerbée par une crise économique conjoncturelle. Ainsi, la récession qui balaie l'Amérique du Nord au début des années 1920 crée une « baisse soudaine des prix de guerre pour les produits du sol⁹³ », ce qui mène à de graves problèmes financiers pour la plupart des agriculteurs canadiens, et pousse un nombre important d'entre eux à abandonner le sol pour se chercher des emplois salariés aux États-Unis ou dans les villes.

Cette crise structurelle est imputable, en partie, comme au XIXe siècle, à l'inertie ou aux mauvaises politiques de l'État. En effet, Groulx croit toujours que l'État, dans ce cas celui de la province de Québec, continue à favoriser le commerce et l'industrie au détriment de l'agriculture. En 1923, il soulignera que le gouvernement de la province entrave la colonisation en appuyant les « capitalistes et [...] industriels étrangers qui [viennent] accroître notre servage économique », tout en multipliant les lois qui écrasent « le glorieux conquérant de la terre québécoise, le meilleur élément de l'actif national⁹⁴ ». Par exemple, l'intellectuel souligne que la province concède des vastes domaines aux marchands de bois qui sont un obstacle à la colonisation⁹⁵. Il est clair que :

la petite politique, dont les vues courtes ne dépassent pas les surplus à afficher, aime mieux recevoir de l'argent pour nos bois, même si on les exporte tout ronds à l'étranger, comme cela se pratique surtout en Gaspésie, où les moulins sont morts, que de dépenser des fonds pour ouvrir des routes, aider aux chemins de fer et recruter des colons⁹⁶.

De plus, certains politiciens, par jalousie, vont même jusqu'à entraver le travail des agronomes qui tentent d'améliorer le rendement et la qualité de l'agriculture québécoise⁹⁷. Dans l'ensemble, l'État québécois ne favorise pas suffisamment la colonisation, qui, pour Groulx, est le premier remède à l'émigration. Ses primes de défrichement, sa construction d'infrastructures, et ses préoccupations s'avèrent

⁹³ *Id.* [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La haine de la terre », *AF*, vol. X, no 1 (juillet 1923), p. 39.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 44. Groulx se sert ici d'une graphie archaïque du mot québécois.

⁹⁵ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 137.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 138.

⁹⁷ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

insuffisantes pour permettre à l'agriculture canadienne-française de s'épanouir et d'offrir une alternative à l'exode.

Toutefois, il ne faut pas croire que Groulx ne critique que le gouvernement provincial. L'État fédéral a également un rôle à jouer dans l'émigration. Ottawa est coupable, tout comme Québec, d'avoir ignoré l'exode. De plus, le gouvernement fédéral refuse d'accorder aux Canadiens français les mêmes primes qu'il accorde aux immigrants pour aller défricher l'Ouest canadien. Le fédéral dépense des millions « pour peupler le pays d'étrangers, sans verser un sou pour retenir les Canadiens au Canada⁹⁸ ». Pour Groulx, cette politique est un véritable drame. Non seulement des Canadiens français partent pour les États-Unis, faute d'aide pour s'installer dans l'Ouest, mais leur place est prise par des étrangers qui ne feront qu'intensifier la position minoritaire du Canada français dans l'ensemble fédéral.

Groulx reproche aux pouvoirs publics d'avoir fait trop peu pour enrayer l'émigration. En 1933, avant de juger que l'établissement des jeunes ruraux reste « le problème des problèmes », il demande à son auditoire des Semaines sociales :

Si demain une épidémie menaçante de l'autre côté de la frontière, une typhoïde, [...] menaçait de nous prendre, en moins d'un an, oh ! disons seulement cinq à six mille vies, nous voyons un peu ce que les corps publics et toutes les puissances d'opinion sauraient entreprendre pour barricader la frontière, conjurer le mal. Pendant cent ans tout près, [...] l'émigration vers la frontière américaine a sévi chez nous avec une sorte de démence meurtrière. Elle nous a pris, bon an mal an, dix [à] vingt mille âmes. Pouvons-nous en conscience nous rendre le témoignage d'avoir fait tout ce qui dépendait de nous pour arrêter, limiter les ravages de la terrible épidémie ? Pouvons-nous attester qu'en cette province de Québec, tout a été dépensé, mis en œuvre, pour nous garder le meilleur de notre patrimoine ; que rien et à aucune époque n'a été épargné pour nous donner la politique de salut qu'aurait été une grande politique d'agriculture et de colonisation⁹⁹ ?

Pour Groulx, la réponse est tout simplement non.

⁹⁸ *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 338.

⁹⁹ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, pp. 341-42.

Groulx reproche également à l'État de ne pas avoir suffisamment favorisé l'enseignement agricole. Certes, il ne veut pas que les pouvoirs publics prennent en main l'éducation, mais il souhaite les voir contribuer plus généreusement à l'enseignement agricole professionnel. Pour Groulx, l'enseignement dans les régions rurales n'a pas su rendre le jeune agriculteur fier de sa vocation et de sa position privilégiée dans l'ordre social. L'école en milieu rural est même devenue, parfois, « une agence de déracinement¹⁰⁰ ». En effet, en y enseignant l'anglais, ces écoles primaires donnent aux jeunes les outils pour mieux s'intégrer dans les manufactures urbaines.

Les lacunes de l'enseignement agricole perpétuent les mauvaises méthodes chez l'agriculteur canadien-français. Tout comme en Nouvelle-France et au XIXe siècle, l'agriculteur contemporain souffre de techniques agricoles désuètes. Cependant, si, dans ses écrits historiques, Groulx s'efforce de montrer que c'est l'isolement qui engendre les mauvaises techniques, au cours des années 1920, il affirme que les agriculteurs eux-mêmes résistent parfois aux recommandations des agronomes de l'État¹⁰¹. Les techniques désuètes affectent le rendement des exploitations agricoles et engendrent la pauvreté. Or, l'on sait que la pauvreté du monde rural est une cause majeure de l'émigration.

De plus, l'agriculteur canadien-français souffre d'imprévoyance et de prodigalité, de problèmes de comptabilité et d'un goût du luxe¹⁰². Pour Groulx, ce sont des lacunes constantes chez la classe agricole. Même les agriculteurs de la Nouvelle-France avaient un « amour immodéré du paraître » qu'ils avaient hérité des paysans français¹⁰³. Notre intellectuel déplore que les ruraux canadiens-français ne fassent pas preuve d'un plus grand esprit d'ascétisme. Selon lui :

Un peu moins que l'ouvrier ou que le petit salarié de chez nous qui dépensent tout ce qu'ils gagnent, mais dans une mesure encore trop large, le cultivateur canadien-français a soin de ne jamais laisser se gonfler son porte-monnaie ; si ses recettes augmentent, il augmente tout aussitôt ses dépenses de luxe, sans se préoccuper du

¹⁰⁰ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*, p. 41.

¹⁰³ *Id.*, *La naissance d'une race*, *op. cit.*, p. 254.

lendemain, n'ayant pas de pire crainte, à ce qu'il semble, que celle de s'enrichir trop rapidement.¹⁰⁴

Sans économies et avec un goût pour le luxe, l'agriculteur éprouve de la difficulté à équilibrer son budget. Or, lorsque surviennent les crises ou les mauvaises récoltes, il se trouve démuné et doit quitter sa terre pour gagner sa vie en ville ou aux États-Unis.

Toutefois, l'on n'émigre pas seulement pour des raisons économiques ou de mentalité. Groulx croit voir dans ce phénomène une preuve du manque de sentiment national chez les Canadiens français¹⁰⁵. Fondamentalement, l'émigrant, tout comme le reste de la nation, manque de patriotisme et d'attachement sentimental à la patrie. En 1923, il affirmera que :

Pour quelques-uns qui s'en vont, la nostalgie dans l'âme, le plus grand nombre, nous disent de bons observateurs, ressemblent [sic] à l'herbe folle qui ne connaît de loi que le vent qui l'emporte. On part pour les États-Unis; on partirait tout aussi bien pour l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Pas un instant l'on ne semble envisager le départ de la patrie comme une solution extrême. La patrie, c'est devenu pour le grand nombre de nos compatriotes, le pays des gros salaires et de la vie facile.¹⁰⁶

Au point de vue des mentalités, l'émigration est tributaire d'un manque de patriotisme et d'enracinement chez le peuple. Cette lacune peut être attribuée à l'attrait qu'exercent la ville et les États-Unis sur les ruraux, à un goût de l'aventure et à un manque de patriotisme chez l'élite.

Pour Groulx, « le mirage américain » enivre le peuple¹⁰⁷. En effet, le Canada français a été infiltré par « les films judéo-américains, la littérature des magazines, et la pénétration des danses et de la musique qui modifient tour à tour l'idéal et les mœurs du peuple¹⁰⁸ ». La culture américaine de masse altère les mentalités populaires du Canada français et rend la vie américaine et l'émigration plus attrayantes. De plus, les

¹⁰⁴ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁵ *Id.*, « Nos devoirs envers la race », *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, [1924], 1926, p. 220.

¹⁰⁶ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 45.

¹⁰⁷ *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 339.

¹⁰⁸ *Ibid.*

agriculteurs émigrent parce que la ville exerce « sur les ruraux une fascination contre laquelle on les a peu protégés¹⁰⁹ ».

Toutefois, cette américanisation ne déboucherait pas nécessairement sur l'émigration sans qu'il n'y ait, dans l'âme canadienne-française, un goût profond pour l'aventure, pour les voyages. En effet, pour Groulx, la Nouvelle-France contient presque deux peuples; d'un côté se trouve le colon qui a « l'amour du sol jusqu'au cramponnement opiniâtre, passionné; l'acharnement à remuer de la terre, à en tirer de la vie, à façonner un pays ». De l'autre côté se trouve le voyageur qui a le goût « de l'aventure isolée, du risque personnel [et] une poussée irrésistible à foncer dans l'inconnu¹¹⁰ ». Dans les faits, il ne s'agit pas vraiment de deux peuples mais bien d'un dédoublement psychologique dans l'âme nationale. Ceux qui partent pour les États-Unis cèdent à leur côté aventurier. Selon l'abbé, l'émigré est l'héritier du voyageur de la Nouvelle-France. En 1918, citant Léon Gérin, Groulx note que :

[L'initiative] de la jeunesse canadienne, désireuse de se tirer d'affaire par elle-même, a déterminé dès les premiers jours de la colonie, un fort courant d'émigration. Seulement, tandis qu'à l'origine le courant se dirigeait vers les pays à fourrure, et plus tard, sous le régime anglais, vers les exploitations forestières du nord et de l'ouest canadien, aujourd'hui c'est vers les centres de fabrication de la N.[ouvelle-] Angleterre et les centres miniers de l'ouest [*sic*] américain que l'exode s'accomplit principalement.¹¹¹

Dans les écrits de Groulx sur la Nouvelle-France, l'œuvre du voyageur est importante et agit comme complément à celle du colon¹¹². C'est le voyageur qui fait avancer les frontières de la colonie, qui explore et accompagne le missionnaire. Toutefois, il est clair que le véritable bâtisseur de la colonie, c'est le colon. D'ailleurs, l'étendue de la colonie est l'une des principales sources de sa faiblesse interne. Ainsi, il ne faut pas voir dans le lien que fait Groulx entre l'émigré et le voyageur, une valorisation ou une récupération de l'exode. Comme nous le verrons, l'émigration est pour lui un désastre. En faisant un lien entre le voyageur et l'émigré, notre intellectuel ne fait que placer ce dernier dans un

¹⁰⁹ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 42.

¹¹⁰ *Id.*, « L'éducation nationale », *Directives*, Montréal, Éd. du zodiaque, 1937, pp. 194-95.

¹¹¹ *Id.*, « Lac Champlain », *op. cit.*, pp. 79-80.

¹¹² *Id.*, « L'éducation nationale », *op. cit.*, pp. 194-196.

contexte historique. Groulx croit à la psychologie des peuples et cet exemple ne fait que montrer à quel point elle peut être une constante dans la vie nationale.

Dans la pensée de l'abbé Groulx, les mentalités du peuple sont tributaires des mentalités de l'élite. Ainsi, si le peuple émigre par manque de fierté nationale, c'est que l'élite ne lui a pas suffisamment inculqué de patriotisme. L'anémie nationale de l'élite est une constante chez notre intellectuel. Malgré certains « réveils » nationaux qu'il croit apercevoir à presque toutes les décennies entre 1900 et 1940, il n'est jamais satisfait de l'état du nationalisme canadien-français. Nous avons vu que l'élite politique ignore l'émigration, mais elle n'est pas la seule à porter le fardeau de la culpabilité.

Pour Groulx, l'élite en général a « ignoré ou sous-estimé la vocation paysanne de nos gens¹¹³ ». Les intellectuels qui n'ont pas su infuser leurs œuvres de nationalisme sont coupables du vide national dans les mentalités populaires. Ainsi :

Il y aurait matière à réflexion, tout aussi bien, pour ceux de nos lettrés qui ont préféré cultiver l'exotisme en petites chapelles plutôt que d'idéaliser, aux yeux de leur race, l'image de la patrie. Exotistes et impérialistes de toute couleur et de tout grade, tous ceux qui ont prêché à leurs compatriotes un autre amour que celui du pays natal, ont contribué à cet effroyable déracinement¹¹⁴.

L'abbé réussit donc à intégrer la querelle littéraire opposant l'exotisme au régionalisme à son analyse de l'émigration. Régionaliste convaincu, il croit que l'élite intellectuelle du Canada français, n'a pas « réussi à vulgariser, à monnayer, pour les gens de chez nous, les premiers éléments du patriotisme¹¹⁵ ».

Même le clergé a une part à jouer dans le déracinement du peuple. En effet, les conseillers des agriculteurs « n'ont jamais pu opposer efficacement aux séductions de la ville, l'alternative des terres neuves¹¹⁶ ». Pour Groulx, le clergé québécois des années 1920 est mal formé et, en bonne partie, « indifférent à toute œuvre sociale, quand il n'y

¹¹³ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 343.

¹¹⁴ *Id.*, « La haine de la terre »..., *op. cit.*, p. 45.

¹¹⁵ *Id.*, « En revenant de Chicago », *l'Almanach de la langue française 1927*, Montréal, l'Action française, 1926, pp. 75-76.

¹¹⁶ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 43.

est pas foncièrement hostile¹¹⁷ ». Ainsi, les clercs ne sont pas assez engagés dans les mouvements de coopération et de syndicalisme agricole qui apparaissent au Canada français dans les années 1920. En privé, Groulx reproche même à la plupart des évêques d'avoir boudé l'UCC¹¹⁸. Dans une lettre de 1926, après avoir souligné à Mgr Langlois que « l'organisation catholique de nos ouvriers » a vingt-cinq ans de retard, Groulx se demande si le clergé n'est « pas en train de commettre la même faute à l'égard de notre classe agricole¹¹⁹ ».

Outre un manque de patriotisme, l'agriculteur souffre également d'une pénurie de crédit. Sans crédit accessible, il ne peut améliorer son outillage, étendre son domaine ou établir ses fils. Or l'on sait que les mauvaises méthodes et des problèmes d'établissement font partie des causes de l'émigration. Groulx déplore que les villes drainent non seulement la main-d'œuvre rurale mais aussi ses capitaux¹²⁰, créant ainsi une pénurie de crédit dans le monde agricole. Les banques en milieu rural ne prêtent pas assez aux agriculteurs et le réseau des caisses populaires est encore sous-développé¹²¹. Sans crédit, l'on a souvent recours à l'usurier, ce qui engendre d'autres problèmes.

De plus, Groulx souligne, avec un certain fatalisme, que l'émigration est également l'œuvre d'un certain déterminisme géographique. Pour lui, l'émigration est un signe tangible que la géographie économique de l'Amérique du Nord destine, fort malheureusement, « à la fusion, à l'unité¹²² ». Toutefois, l'abbé ne reconnaît pas beaucoup de valeur aux causes fatalistes de l'émigration. Tout comme dans ses écrits historiques, ses articles dans *l'Action française* ne voient pas le mouvement naturel de l'humain du nord vers le sud comme étant une cause profonde de l'émigration¹²³.

¹¹⁷ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Georges Courchesne, Montréal, 21 septembre 1929, 4 p. mss. : 2-3. ACRLG, FLG, P1/A, 890.

¹¹⁸ Lettre de L. Groulx à Mgr Langlois, 13 octobre 1926, *op. cit.*, p. 1.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 2.

¹²⁰ Lionel Groulx., « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

¹²¹ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 40.

¹²² *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 324.

¹²³ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 44.

Le phénomène que les sociologues modernes appellent « l'émigration en chaîne » joue également un rôle dans l'exode des Canadiens français vers les États-Unis. Pour Groulx, il suffit que quelques membres d'une famille rurale partent pour la ville ou les États-Unis pour que commence « la débandade » :

Ces petits campagnards d'hier frottés d'un peu d'anglais ou d'un peu de dactylographie sont les pires agents de la dépopulation des campagnes. À chacune de leurs visites au foyer, ils exhibent vaniteusement leurs toilettes, leurs breloques où s'évanouit régulièrement, jusqu'au dernier sou de leur salaire; ils parlent de sport, de théâtre, des « petites vues »; ils narrent par le menu leurs plaisirs de chaque soir; leur vantardise en met plus qu'il ne faut. Et voilà que, pour les vaillants restés à la ferme, la convoitise s'éveille d'une autre existence; pour la première fois peut-être, ils trouvent rude et bien inférieure leur existence de tâcheron.¹²⁴

Enfin, durant un voyage au Manitoba effectué en 1928, Groulx observe que l'émigration des Canadiens français de l'Ouest canadien, procède de certaines causes originales. Tout comme pour les agriculteurs québécois, ceux du Manitoba sont affectés par la baisse des prix engendrée par la fin de la Grande Guerre. Après la guerre, ceux-ci se trouvent criblés de dettes contractées à la suite de dépenses téméraires durant la période de prospérité. Toutefois, le Franco-Manitobain souffre surtout de la monoculture du blé. Ce manque de diversité rend l'agriculteur beaucoup trop vulnérable aux fluctuations des prix et des mauvaises récoltes. Ainsi, à la suite d'un désastre affectant le blé, l'agriculteur n'a souvent d'autre choix, pour assurer la subsistance de sa famille, que de partir pour la ville ou les États-Unis¹²⁵.

II. B. LES CONSÉQUENCES DE L'ÉMIGRATION AU XX^e SIÈCLE

Les causes de l'émigration que nous avons énumérées antérieurement découlent de lacunes internes à la nation. L'émigration est donc une manifestation concrète des maux du Canada français. En effet, lorsque Groulx explore les causes de l'exode, c'est pour alors dénoncer le phénomène et souligner ses conséquences néfastes. Toutefois, si notre intellectuel fustige l'émigration, il lui arrive parfois d'y voir des desseins

¹²⁴ *Ibid.*, pp. 42-43.

¹²⁵ *Id.*, « Lettre du Manitoba », *l'Action canadienne-française*, vol. XX, no 1 (juillet 1928), pp. 44-45.

messianiques. Il tempère quelques-unes de ses attaques contre l'émigration par du providentialisme. Ainsi, en 1953, devant un auditoire franco-américain, Groulx se demande :

Quand, petit peuple de rien du tout, à demi perdu dans la masse étrangère, nous aurions eu tant besoin de cohésion, comment expliquer notre singulière et troublante dispersion à travers ce continent-nord ? La Providence est au fond de toute histoire. Nous est-il interdit de scruter son dessein ? Pourquoi cette survivance ? Serions-nous les élus d'une mission, les porteurs d'un message ? Notre expansion missionnaire à travers le monde, fait assurément extraordinaire, nous apporterait peut-être une première réponse. Pourquoi n'en pas voir une seconde en notre éparpillement, ici-même en Amérique, s'il est vrai que leur message, les peuples catholiques n'ont pas qu'à le porter sur les continents lointains, mais tout autant autour d'eux, partout où ils sont¹²⁶ ?

Si l'émigration constitue un danger pour la nation et pour la foi des émigrés, comment se fait-il que Groulx puisse suggérer que « tout nous invite à croire qu'un dessein de Dieu nous a placés à tous les points du continent, pour constituer un peu partout des foyers d'apostolat catholique¹²⁷ » ?

En effet, Groulx semble parfois mettre l'accent sur une vision de l'émigration qui, en apparence, est en contradiction avec l'optique négative qu'il enseigne à ses étudiants. Cependant, dans les faits, il s'agit, dans ce cas, d'un messianisme situationnel et non d'une conviction profonde. Voilà pourquoi il a tendance à l'énoncer lors de ses conférences devant des auditoires franco-américains. Groulx accepte l'émigration antérieure comme un fait accompli. Comme nous le verrons, s'il souhaite mettre fin à l'exode, il n'est pas très optimiste face aux perspectives de rapatriement massif des émigrés. Aussi, formule-t-il un discours qui plaît à l'élite franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre et qui s'intègre à sa vision de l'émigration.

Toutefois, il ne faut pas s'imaginer que Groulx ne croit pas à la mission providentielle du Canada français. Pour lui, l'itinéraire de la nation, de la Nouvelle-

¹²⁶ *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *Pour bâtir*, Montréal, l'Action nationale, [1953], 1953, p. 165.

¹²⁷ *Id.*, *L'amitié française d'Amérique*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922, p. 29.

France au XXe siècle, a été marqué par la croix, par l'évangélisation¹²⁸. En 1925, devant la Semaine d'histoire du Canada, il citera Léon Bloy en affirmant que :

L'essence française est une chose tellement à part, tellement réservée, qu'on ne trouve à lui comparer que l'essence juive. L'estampille de l'une ou de l'autre paraît être la *nécessité divine*, l'ineffaçable et irréfragable décret qui les associe pour toujours aux vicissitudes providentielles¹²⁹.

Selon Groulx, Dieu a mis « au fond de l'âme française », une « disposition exceptionnelle au prosélytisme religieux, à l'œuvre apostolique¹³⁰ ».

Malgré cela, notre intellectuel ne croit pas vraiment que l'émigration fut motivée par des desseins providentiels. Si tel avait été le cas, il l'aurait souligné dans ses cours d'histoire. Le fait qu'il ne soulève aucun messianisme dans ses cours sur ce sujet est, à la fois, une indication des fondements scientifiques de sa démarche historique, et de sa conviction que l'émigration mine notre vocation apostolique.

En effet, comme le souligne Jean-Pierre Gaboury, chez Groulx, la mission providentielle du Canada français est d'abord liée à l'agriculture. Ensuite, elle se centre sur l'expansion missionnaire, puis sur la présence des Canadiens français catholiques au Canada et du témoignage de la vraie foi qu'ils peuvent apporter dans un milieu anglo-saxon. Ainsi, la mission providentielle du Canada français n'est pas une croisade où un peuple s'éparpillerait à travers le continent, mais plutôt l'œuvre de professionnels, des missionnaires, et d'une nation qui doit servir d'exemple à ses voisins¹³¹.

L'émigration ne peut véritablement s'intégrer à cette mission. Elle ne fait que la miner. D'abord, parce qu'elle déracine le Canadien français de la terre pour le placer dans un univers industriel et ensuite parce que l'exode affaiblit le Québec français, qui doit être le pivot central de la nation et de sa mission providentielle.

¹²⁸ *Id.*, « Compatriotes de l'Ouest, c'est donc votre droit de vous entêter à survivre », *Le Devoir*, 21 décembre 1926, p. 1.

¹²⁹ *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *Dix ans d'Action française, op. cit.*, [1925], p. 269. Les italiques sont de Groulx.

¹³⁰ *Id.*, « Y a-t-il un avenir ? », *op. cit.*, p. 167.

¹³¹ Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1970, pp. 56-60.

Nous discuterons plus loin dans cette section comment le monde urbain et industriel mine la survivance française et catholique. Pour l'instant, il suffit de souligner que l'émigration, qu'elle soit dirigée vers les États-Unis ou vers le Canada anglais, est un danger pour la survivance car elle place le Canadien français « en des climats peu favorables à sa vie française et catholique¹³² ».

Pour Groulx, l'émigration mine la survivance parce qu'elle affaiblit ses assises fondamentales au Québec. Nous verrons la position qu'occupe le Québec au sein de l'Amérique française dans le prochain chapitre. Pour l'instant, il suffit d'affirmer qu'elle est centrale. Ainsi, ce qui affaiblit le Québec français affaiblit l'Amérique française.

Groulx reproche à l'émigration d'avoir démembré la nation. Celle-ci est écartelée à un tel point que « les fils de la dispersion sont plus nombreux que les fils de la maison¹³³ ». Or, pour être forte, la nation doit être unie. L'émigration place des Canadiens français dans des situations géographiques isolées et ne fait qu'accentuer leur état de peuple minoritaire. La dispersion est une des sources de la faiblesse du Canada français. « Notre situation géographique [dispersée] aggrave donc l'infériorité de notre situation numérique¹³⁴ » car l'émigrant souffre d'une mise en minorité double. À l'instar du Canadien français du Québec, il est minoritaire en Amérique du Nord. Mais, l'émigrant est également minoritaire dans sa région, dans son État.

L'émigration est donc un mal « général [...] au Canada; mais mal mortel à la race française, qui, ne pouvant compter sur l'immigration européenne, n'a pour toute source d'accroissement que sa natalité¹³⁵ ». Tout comme au XIXe siècle, l'émigration bouleverse les assises de la nation. D'abord, elle mine son équilibre agraire en faisant baisser la proportion de l'élément rural au Canada français. Ensuite, elle fait baisser la proportion relative de la « race » française au Canada, accentuant ainsi son état

¹³² Lionel Groulx, « Qu'attend de vous le Canada français ? », *Pour bâtir, op. cit.*, [1949], p. 187.

¹³³ *Id.*, « Les Franco-Américains et nous », *AF*, vol. VII, no 6 (juin 1922), p. 362.

¹³⁴ *Id.*, « ...Les modes d'action nationale », *op. cit.*, p. 323.

¹³⁵ *Id.*, *Le Français au Canada*, Paris, Librairie Delagrave, 1932, p. 151.

minoritaire. L'émigration « nous a coûté plus de la moitié de notre race et toute notre espérance d'être la majorité au Canada¹³⁶ ».

Donc, l'émigration n'étend pas la nation; elle l'éparpille et l'affaiblit. De ce fait, la vision qu'a Groulx de ce phénomène diffère de celle qu'énonçaient d'autres nationalistes canadiens-français vers la fin du XIXe siècle. Pour des intellectuels comme Édouard Hamon, s.j., Edmond de Nevers ou Jules-Paul Tardivel, l'exode est un danger. Toutefois, ils en font une récupération intellectuelle et affirment que l'émigration peut s'intégrer à une reconquête canadienne-française du continent. Ceux-ci rêvent d'un Canada français qui comprendrait la Nouvelle-Angleterre. Hamon, par exemple, croit « qu'avant longtemps, les deux fractions du peuple Canadien [*sic*], celle qui habite la terre des ancêtres et celle qui a déjà franchi la frontière américaine [,] se rejoindront et pourront alors se donner la main pour ne plus former qu'un seul peuple¹³⁷ ». Pour lui, le jour viendra où un Canada français indépendant jaillira des cendres d'une Amérique du Nord saxonne et protestante, et unira le Québec et la Nouvelle-Angleterre.¹³⁸

Groulx ne croit pas à ces rêves chimériques. Son nationalisme est expansionniste, mais il s'agit surtout d'un expansionnisme intérieur. Il cherche plutôt à étendre l'écoumène de la nation canadienne-française à l'intérieur des frontières du Canada par le biais de la colonisation. Malgré que dans l'enquête de *l'Action française* sur l'avenir politique du Canada français Groulx affirme que les États-Unis sont travaillés par des forces centrifuges¹³⁹, suggérant donc vaguement leur effondrement, il ne prétend pas que l'État français comprendrait un jour une partie de la Nouvelle-Angleterre.

Groulx est convaincu que la nation canadienne-française doit s'étendre. Cependant, cette expansion, qui est synonyme de colonisation, doit se faire à l'intérieur des frontières du Canada et, de préférence, au Québec. Il est vrai que notre intellectuel

¹³⁶ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

¹³⁷ Édouard Hamon, s.j., *Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy, 1891, p. 145.

¹³⁸ *Ibid.*, pp. 143-156.

¹³⁹ *Id.*, « Notre avenir », *Dix ans d'Action française*, *op. cit.*, [1923], p. 148.

reste nostalgique face à la grandeur géographique de la Nouvelle-France, mais il ne cherche pas à la recréer. Au mieux, Groulx ne fera que suggérer que l'on place une carte de cet empire français dans les salles de cours des écoles du Canada français pour éveiller, chez les enfants, des « rêves d'un grandiose chimérique¹⁴⁰ ». Ainsi, il est clair que les émigrants ne sont pas l'avant-garde d'une reconquête de la Nouvelle-France. En 1948, il écrira que : « Ce rêve d'une expansion fr[ançaise]- est fini – sauf peut-être au Canada¹⁴¹. »

Pour Groulx, il s'agit plutôt de « conquérir la terre québécoise jusqu'à ses extrêmes limites, jusqu'à sa dernière motte cultivable¹⁴² ». La colonisation doit donc se faire d'abord au Québec, puis ailleurs au Canada. En ce sens, il affirmera en 1923 que :

Un Canadien-français vaut mieux sur les terres de l'Ouest que dans Montréal. Mais avant de le laisser partir pour l'Ouest, pour Montréal, ou pour les États-Unis, nous croyons qu'il faut essayer de le retenir sur les terres du Québec où il donne à toute la race son rendement le plus fécond.¹⁴³

Si l'abbé souhaite voir des agriculteurs canadiens-français coloniser l'Ouest plutôt que de se prolétarianiser à Montréal ou à Lowell, il préfère tout simplement qu'ils restent dans le Québec rural. En effet, dès le début du siècle, notre intellectuel ne croit pas que les Canadiens français pourront conquérir l'Ouest ou y être autre chose qu'une minorité. L'immigration étrangère et ontarienne y est trop massive pour que l'on puisse rêver de l'établissement d'une province française dans l'Ouest.

Dans le *Manuel d'histoire du Canada* qu'il rédige au Collège de Valleyfield au début du siècle, Groulx examine quelques projets expansionnistes pour montrer que la conquête de l'Ouest canadien sera improbable pour les Canadiens français. Ainsi, dans une section qu'il intitule « L'avenir des Canadiens-français », notre intellectuel montra comment le curé Labelle rêvait d'un Canada français qui, au XXI^e siècle, s'étendrait du

¹⁴⁰ *Id.*, « L'éducation nationale », *op. cit.*, pp. 170-71.

¹⁴¹ *Id.*, *Le fait français en Amérique*, [fragment d'un texte], [1948], p. 2. ACRLG, FLG, Ma-356.

¹⁴² *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *Directives, op. cit.*, [1937], p. 230.

¹⁴³ *Id.*, « La réponse de M. l'abbé Groulx », [*La Tribune* (Woonsocket, R.I.), 10 octobre 1923], copie conservée aux ACRLG, FLG, P1/D, 35.32.

Canada au Cap Horn. Pour Groulx il ne s'agit que « [d']une boutade du brave curé¹⁴⁴ ». Par après, il soulignera qu'Élisée Reclus croit que les traditions catholiques et la fécondité des Canadiens français leur donneront un avantage et assureront leur triomphe sur les protestants dans le peuplement de l'Ouest.¹⁴⁵ Ensuite, Groulx expose le projet du vice-amiral de Cuverville. Celui-ci souhaite voir les Canadiens français reprendre l'Ouest comme ils avaient reconquis les Cantons de l'Est. Il aurait suffi d'établir une série d'îlots français dans l'Ouest pour que, après un certain temps, ils se rejoignent et forment de vastes territoires franco-catholiques¹⁴⁶. Après avoir énoncé ces projets, Groulx offre sa propre vision de l'avenir du Canada français :

Si nous sortons du rêve pour entrer dans la réalité, voici ce que le présent nous permet d'augurer de l'avenir[.] Les Canadiens de race française sont groupés dans le nord-est du continent : ils contrôlent la province de Québec; ils envahissent les comtés limitrophes, ils débordent sur les provinces maritimes où ils donneront la main aux Acadiens. Les Anglais de l'Ontario se dirigent vers l'Ouest, et c'est au seul groupe français que la province doit son dernier accroissement en nombre. La population anglaise des provinces maritimes n'augmente pas sensiblement non plus. Nous formons un groupe presque compact, sur un territoire dont toutes les sections ont des intérêts semblables. Nous avons l'unité de langue et de foi. Si nous le voulons, notre influence ne fera que grandir dans l'Est.¹⁴⁷

Dans son *Manuel*, ce passage sert à introduire l'idée que la fédération canadienne est éphémère et, qu'un jour, après la désintégration du *Dominion*, un État français indépendant naîtra dans l'est du Canada. Groulx rendra cette idée publique en 1912 dans *Une croisade d'adolescents*¹⁴⁸, puis en 1922 dans les pages de *l'Action française*. Pour lui, l'avenir du Canada français se joue dans l'Est du Canada, plus particulièrement au Québec. Ainsi, il faut s'assurer de la force et de la vigueur du Québec français pour qu'un jour l'État français soit en mesure de naître. L'émigration ne fait que miner cette force et, de ce fait, mine l'avenir et la survivance de la nation.

¹⁴⁴ *Id.*, « L'avenir des Canadiens-français », *Manuel d'histoire du Canada*, Vol. III, [ca 1912], 1905-06 et ajouts postérieurs, p. 111. ACRLG, FLG, 08/14-16, III.

¹⁴⁵ *Ibid.* Groulx confond Onésime et Élisée Reclus.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 113.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Id.*, *Une croisade d'adolescents*, Québec, l'Action sociale, 1912, pp. 159-162.

II. C. L'ÉMIGRATION, L'INDUSTRIALISATION ET LE RURALISME

Dans l'ensemble, l'analyse que fait Groulx de l'émigration est intimement liée au ruralisme qui sous-tend sa pensée. Dans son esprit, l'émigration englobe non seulement l'exode des Canadiens français vers les États-Unis, mais également vers la ville en général. Voilà pourquoi il aborde l'émigration et l'urbanisation conjointement. Pour Groulx, les causes, conséquences et remèdes de l'émigration sont, en grande partie, identiques à ceux de l'urbanisation.

Nous préférons le terme ruralisme à celui « d'agriculturisme ». Selon Michel Brunet, qui fut le premier à introduire ce terme dans le vocabulaire des sciences historiques au Canada français, « l'agriculturisme » serait « avant tout une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne¹⁴⁹ ». Fondé, en partie, sur « un amour déréglé de l'agriculture », l'agriculturisme consacre un refus de l'âge industriel et croit que le monde occidental s'est égaré durant la révolution industrielle, oubliant ainsi que la véritable force des nations est fondée sur l'agriculture¹⁵⁰. Pour Brunet, on « pourrait résumer toute la politique agriculturiste par ce mot d'ordre : « Pour vivre heureux, refusez de vivre à votre époque. » Il serait plus juste de dire : « Si vous voulez vivre une vie diminuée, réfugiez-vous dans le passé¹⁵¹ ».

Cette définition a été formulée durant les années 1950 alors que « l'agriculturisme » était encore largement présent dans l'univers intellectuel du Canada français. De ce fait, le texte de Brunet affiche une certaine qualité polémique et manque de nuances. Voilà pourquoi nous préférons parler de ruralisme lorsque nous analysons la vision que formule Groulx de l'univers urbain et industriel. Le ruralisme est une façon de penser qui valorise le monde rural et comporte une méfiance certaine face à l'industrie à

¹⁴⁹ Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *La Présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, [1957], 1968, p. 119.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 139.

grande échelle et aux métropoles urbaines. Le ruraliste croit que l'être humain connaît une vie plus épanouie dans un cadre de vie rural. Ainsi, il valorise non seulement l'agriculture mais aussi les petites industries rurales et l'univers de la petite ville régionale. Il s'agit d'une mise en valeur du mode de vie traditionnel du Canadien français au détriment de la modernité industrielle.

Le texte de Brunet a engendré un débat historiographique au sujet de « l'agriculturisme », notamment sur celui de *l'Action française*. Certains, dont Susan Trofimenkoff et Jean-Pierre Gaboury acceptent les postulats de base de l'analyse de Brunet tout en y apportant des nuances importantes. D'autres suivent l'interprétation de François-Albert Angers, et soulignent que la génération nationaliste de *l'Action française* n'est pas « agriculturiste » du tout.

Pour Angers, ce n'est pas l'industrialisation qui inquiète *l'Action française* mais son développement rapide et anarchique qui crée un déséquilibre dans l'économie et la société canadienne-française¹⁵². Ce n'est pas l'industrie que l'on rejette, mais plutôt le contrôle étranger des ressources industrielles du Québec¹⁵³. Plus récemment, cette analyse a été reprise par Jean-Claude Dupuis. Pour lui, c'est Montréal et non « la ville », qui inquiète *l'Action française*. La revue rejette surtout la concentration industrielle et l'américanisation de la société urbaine et non l'industrie en général¹⁵⁴.

Gaboury et Trofimenkoff opèrent une synthèse entre les thèses de Brunet et d'Angers. Gaboury fut le premier à se pencher sur « l'agriculturisme » de Groulx. Selon lui, l'abbé s'inquiète surtout de l'industrialisation massive du Canada français et cherche à promouvoir un meilleur équilibre entre la ville et la campagne et entre l'agriculture et la grande industrie. S'il est vrai que la civilisation industrielle est l'antithèse de la civilisation canadienne-française, il reste que le Canada français est appelé, pour une part,

¹⁵² François-Albert Angers, « L'industrialisation et la pensée nationaliste traditionnelle », dans Robert Comeau, dir. *Économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1969, p. 431.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 427.

¹⁵⁴ Jean-Claude Dupuis, « La pensée économique de *l'Action française* », *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)*, vol. 47, no 2 (automne 1993), p. 213.

à devenir un peuple industriel¹⁵⁵. Si sa thèse s'apparente à celle d'Angers, il accepte néanmoins les postulats de base de la thèse de Brunet. Groulx est donc un « agriculturiste ».

Pour notre part, nous constatons que le ruralisme de Groulx comporte deux tendances. D'abord, on retrouve dans ses écrits, un ruralisme doctrinal, essentiellement moral, qui s'apparente à la définition que donne Brunet de « l'agriculturisme ». La campagne et la vie agricole constituent un cadre de vie foncièrement plus sain que la ville et la grande industrie. L'urbanisation serait donc une « déchéance sociale » pour l'agriculteur et, collectivement, un malheur pour la nation. Ensuite, on peut également déceler, chez lui, un ruralisme situationnel, fondé sur les particularités économiques du contexte canadien-français. À ce niveau, Groulx accepte l'industrialisation sur le plan théorique mais s'en méfie sur le plan pratique. Ainsi, l'industrie est méprisée parce qu'elle est mise en place trop rapidement et bouleverse l'ordre social traditionnel de la nation. De plus, cette industrie est sous contrôle étranger et les Canadiens français ne s'y intègrent qu'en tant que prolétaires. Groulx se méfie de l'urbanisation parce qu'elle jette le Canadien français dans un monde dominé par l'étranger et consacre son infériorité économique. En somme, le ruralisme situationnel de Groulx ne rejette pas l'industrialisation mais plutôt l'américanisation des villes et des industries du Canada français. Comme le montre son attitude à l'égard de l'École des Hautes Études commerciales, et ses prises de position dans les années 1950 comme dans les années 1920, il souhaite le renforcement de la bourgeoisie d'affaires canadienne-française ainsi que l'expansion du nombre et, dans une certaine mesure, de la taille des entreprises industrielles et commerciales appartenant à des patrons canadiens-français.

Les thèmes du ruralisme doctrinal sont largement répandus en Occident. C'est pourquoi ce type de ruralisme canadien-français a de fortes affinités avec celui que l'on retrouve chez les traditionalistes français ou américains¹⁵⁶. Ici, comme ailleurs, ses

¹⁵⁵ Gaboury, *op. cit.*, p. 177-78.

¹⁵⁶ Voir Pierre Corbeil, « L'agriculturisme : le ruralisme québécois dans une perspective multi-confessionnelle et nord-américaine », *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 5 (printemps 1996), pp. 115-124.

fondements sont moraux. Le ruralisme situationnel est une critique essentiellement socio-économique et propre au contexte canadien-français.

Ces deux types de ruralisme se côtoient dans la pensée groulxiste pendant toute sa vie intellectuelle. Le défaut central des thèses de Brunet et d'Angers est d'avoir trop mis l'accent sur l'un ou sur l'autre type de ruralisme. Chez Groulx et d'autres traditionalistes les deux éléments sont présents. Toutefois, en cherchant à dévaloriser la pensée traditionnelle, Brunet analyse surtout le pendant « anachronique » du ruralisme, le ruralisme doctrinal. Angers, pour sa part, en voulant contrer cette vision, se penche d'abord sur le ruralisme situationnel.

Pour notre part, nous nous pencherons surtout sur le ruralisme doctrinal chez Groulx. En effet, lorsqu'il discute des conséquences néfastes de la vie urbaine et industrielle sur l'émigré canadien-français, notre intellectuel ne se penche que de façon minimale sur le contrôle étranger de l'industrie québécoise. Puisque les émigrés se sont dirigés vers les États-Unis, il est logique que leur prolétarianisation soit dirigée par des Américains! Toutefois, s'il est normal que l'ouvrier travaille pour des Américains, cet état de fait est aussi néfaste aux États-Unis qu'au Canada.

L'émigration est un désastre non seulement parce qu'elle éparpille la nation mais aussi parce qu'elle jette le Canadien français dans un univers urbain et industriel qui nuit à sa survivance. Pour Groulx, la survivance canadienne-française a été assurée, en partie, par son cadre de vie traditionnel et rural. La terre n'est pas « l'unique condition de la survivance, ni même la principale », mais son rôle y demeure important. L'agriculture « garderait à sa plus haute valeur notre premier capital, notre capital humain ; elle établirait chez nous l'état social le plus favorable au développement d'un état de puissance¹⁵⁷ ».

¹⁵⁷ Groulx, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 328.

Selon Groulx, la première constante de l'histoire canadienne-française a été « notre vocation paysanne¹⁵⁸ ». L'émigré déroge donc à sa vocation historique lorsqu'il quitte sa terre. C'est l'univers rural qui forge l'âme canadienne-française. Quitter ce cadre de vie, c'est se forger une nouvelle âme. L'émigrant laisse derrière lui deux milieux, son milieu national, le Canada français, et son milieu social, l'agriculture. Ce double déracinement bouleverse son âme et met en danger sa survivance. Pour Groulx, « changer, détériorer ou révolutionner son milieu national, [serait] pour un peuple une expérience des plus graves, un risque suprême¹⁵⁹ ». Le bouleversement est donc culturel et moral. L'émigrant risque l'assimilation ou la perte de ses vertus traditionnelles. Citant André Siegfried, Groulx affirme que « la ville est mortelle au paysan canadien-français ». Ce danger tient au fait que « la civilisation industrielle » est « l'antithèse » de la civilisation canadienne-française. Autant l'une est « matérialiste, quantitative [et] dédaigneuse de la dignité humaine », l'autre est « spiritualiste, qualitative [et] personnaliste¹⁶⁰ ». En effet, comment ne pas voir en l'ouvrier canadien-français « un type abâtardi de la race¹⁶¹ »?

Sur le plan pratique, l'urbanisation altère le caractère du Canadien français sur de nombreux points. La ville affecte sa santé et sa fécondité. La « terre, la campagne sont les grandes productrices d'hommes » tandis que « les grandes villes [...] sont d'effroyables mangeuses d'hommes¹⁶² ». Les métropoles souffrent de surpeuplement et de problèmes d'hygiène qui entraînent des taux de fécondité inférieurs à ceux de la campagne et des taux de mortalité, notamment de mortalité infantile, supérieurs. Les dangers des accidents industriels et la promiscuité urbaine offrent un contraste choquant avec l'atmosphère saine de la campagne. Dans ses *Mémoires*, Groulx personnalise ce jugement sur le travail industriel. Il affirme que le travail que son père effectuait au New Jersey contribua à la mauvaise santé qui finit par l'emporter¹⁶³.

¹⁵⁸ *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 211.

¹⁵⁹ *Id.*, « Notre destin français », *Directives*, *op. cit.*, [1937], p. 192.

¹⁶⁰ *Id.*, *Histoire du Canada français...* : IV, *op. cit.*, pp. 197-98.

¹⁶¹ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

¹⁶² *Ibid.*, p. 329.

¹⁶³ *Id.*, *Mes mémoires*, tome 4 : 1940-1967, Montréal, Fides, 1974, p. 96-97.

L'urbanisation affecte également la famille canadienne-française. À ses yeux, la famille traditionnelle, marquée par l'autorité paternelle, la solidarité, et une robuste fécondité, est une des sources de la survivance. « La famille rurale est la force et l'honneur de notre race¹⁶⁴. » Toutefois, dans les grandes villes, ces traits s'affaissent. Ainsi, la famille traditionnelle fait place « à la famille individualiste des milieux ouvriers : famille où chaque enfant, gagnant sa vie, peut se targuer d'indépendance à l'égard de ses parents, et où la maison est moins un foyer qu'une pension¹⁶⁵ ». L'autorité paternelle baisse, et la contraception, le travail féminin rémunéré, le divorce et même le concubinage sont à l'ordre du jour¹⁶⁶.

Chez Groulx, la ville est marquée par de mauvaises mœurs qui minent les traditions du Canada français. Le cosmopolitisme et l'américanisme sont au fond de ce problème. Les divertissements urbains, comme le cinéma, mettent l'ouvrier en contact avec un monde immoral. L'atmosphère cosmopolite de la ville l'expose à des idées et des croyances malsaines et étrangères. De plus, « l'embrigadement de nos ouvriers dans des associations étrangères, étrangères à eux non seulement par le pays d'origine, en certains cas, mais par la foi, par la langue, par la philosophie sociale », comporte des risques « pour la culture, pour les traditions religieuses, pour notre structure sociale¹⁶⁷ ». La criminalité des grandes villes est également un danger. Pour Groulx, « l'agglomération des hommes, comme celle des pommes, engendre la pourriture¹⁶⁸ ». Enfin, l'on viole plus souvent le repos dominical en ville.

Toutes ces mauvaises mœurs minent la spiritualité de l'ouvrier. La baisse de la pratique religieuse en milieu urbain met en danger la survivance de l'ouvrier et sape les bases de la paroisse. Par ailleurs, « le nomadisme trop fréquent du citadin » affaiblit son attachement à sa paroisse et fait baisser sa spiritualité¹⁶⁹. Pour Groulx, la paroisse est

¹⁶⁴ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 134.

¹⁶⁵ *Id.*, « Aux tournants de l'histoire », *Relations*, Xe année, no 111 (mars 1950), p. 62.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Id.*, « Message aux jeunesses laurentiennes », *Constantes de vie*, Montréal, Fides, [1944], 1967, p. 159.

¹⁶⁸ *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : Dignité de vie », *AF*, vol. XII, no 4 (octobre 1924), p. 193.

¹⁶⁹ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 338.

l'une des institutions qui a su assurer la survivance du Canada français. Son affaiblissement, tout comme la baisse de la pratique, mine les assises religieuses de la famille et de la nation. De façon générale, « la civilisation technique expulse le sentiment religieux¹⁷⁰ ». De plus, l'ouvrier travaille généralement pour des étrangers, surtout des Américains qui sont foncièrement matérialistes. Or, selon Groulx, « un peuple incline fatalement vers la civilisation où il gagne sa vie¹⁷¹ ».

De plus, l'univers industriel expose l'ouvrier aux dangers du chômage et de l'indigence. Durant la crise, Groulx oppose le secours direct, dont vivent des milliers de chômeurs urbains, à la sécurité relative du monde agricole pour promouvoir le maintien des agriculteurs sur leurs terres¹⁷². La mentalité de l'ouvrier peut également mener à l'indigence. Si Groulx critique l'imprévoyance des agriculteurs, il est beaucoup plus sévère envers celle des ouvriers. Les ouvriers ont tendance à être « dépensiers, prodiges, imprévoyants à la façon indienne, incapables d'amasser pour le prochain hiver, pour la période de chômage¹⁷³ ».

Pour Groulx, « tout départ de la campagne implique presque invariablement une déchéance sociale¹⁷⁴ ». En quittant la terre, l'émigrant, qu'il parte pour Montréal ou Woonsocket, se retrouve presque toujours dans le prolétariat. L'industrie étant contrôlée par des étrangers, le Canadien français ne peut s'y intégrer qu'en tant que manœuvre. Selon lui, « notre peuple s'est prolétarisé dans les conditions les plus défavorables pour lui, à l'époque où le capitalisme moderne atteignait à l'apogée de sa malfaisance¹⁷⁵ ». Cet état de servitude tranche nettement avec l'indépendance du monde agricole. À ce titre, Groulx déclarait à des membres de l'UCC en 1926 que : « la grande industrie n'est pas à notre portée; la propriété agricole l'a toujours été et le sera toujours¹⁷⁶ ». Nous touchons

¹⁷⁰ *Id.*, « Où allons-nous ? », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1953], p. 100.

¹⁷¹ Lettre de Lionel Groulx à Marie-de-la-Charité, s.g.c., [s.l.], 1^{er} mars 1960, 2 p. dact. : 1. ACRLG, FLG, P1/A, 2551.

¹⁷² Lionel Groulx, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 229.

¹⁷³ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

¹⁷⁴ *Id.*, *Paroles à des étudiants*, Montréal, Éd. de l'Action nationale, 1941, p. 28.

¹⁷⁵ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 330.

¹⁷⁶ *Id.*, *L'Union catholique des cultivateurs au monument Dollard*, [1926], [texte d'une conférence], p. 3. ACRLG, FLG, P1/D, 38.53.

ici aux aspects situationnels, socio-économiques, du ruralisme groulxiste. L'urbanisation constitue une déchéance sociale pour l'agriculteur parce qu'elle mène invariablement à la prolétarianisation. En effet, le « développement industriel trop soudain et trop rapide nous a trouvés impréparés financièrement et techniquement¹⁷⁷ ». En attendant l'émancipation économique, notre intellectuel préfère voir l'agriculteur canadien-français se cramponner au sol.

La prolétarianisation engendre l'exploitation et la déshumanisation de l'ouvrier. Celui-ci doit subsister avec des salaires de misère qui compromettent son bien-être et la taille de sa famille. La prolétarianisation crée un « homme nouveau », « à l'état de robot », car « l'ouvrier contemporain est un homme proprement déshumanisé ». Or « un homme qui se déshumanise, [...] c'est un homme qui se déchristianise¹⁷⁸ ». Pour Groulx, le capitalisme et le machinisme sont « enclins au mépris de la personne humaine¹⁷⁹ ». Dans le vocabulaire groulxiste, les mots ouvriers ou prolétaires sont souvent rattachés à robot, bête ou esclave. À titre d'exemple, dans son roman *Au Cap Blomidon*, Groulx fait dire à son héros, Jean Bérubé, que « si j'étais parti pour les factoreries des Etats », j'aurais passé toute ma vie « autour d'une machine, comme une bête¹⁸⁰ ». Par ailleurs, si le travail industriel est déshumanisant, le travail agricole est humanisant. Pour notre intellectuel, il est pénible de constater que les agriculteurs, qui appartiennent « par tradition à l'une des professions les plus humanisantes, n'aient d'autre rêve à nourrir que celui de se faire ouvriers¹⁸¹ ».

Le travail industriel affecte également l'ambition de l'ouvrier. Celui-ci se résigne à son sort. Or Groulx souhaite voir l'émancipation économique du Canada français. Cet objectif, qui nécessite une forte réaction, est compromis par le développement « chez une portion considérable des masses populaires, [d']une sorte de résignation sereine à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel ». Le chanoine, citant ce

¹⁷⁷ *Id.*, *Paroles à des étudiants*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁷⁸ *Id.*, « Aux tournants de l'histoire », *op. cit.*, p. 63.

¹⁷⁹ *Id.*, « Notre avenir en Amérique », *Orientations*, *op. cit.*, [1935], p. 291.

¹⁸⁰ *Id.*, [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], *Au Cap Blomidon*, Montréal, Granger frères, [1953], p. 25.

¹⁸¹ *Id.*, « L'agriculteur canadien-français », *Pour bâtir*, *op. cit.*, [1953], p. 134.

passage de 1931 dans ses *Mémoires* déclare : « Misères de 1931 ! Sont-elles si différentes des misères de 1962 ?¹⁸² »

Dans la cosmologie groulxiste, les agriculteurs constituent la classe moyenne, alors que l'ouvrier fait partie de la classe inférieure. L'homme rural est placé « sur le marchepied de l'élévation sociale » d'où se dresse le « vol facile vers toutes les supériorités¹⁸³ ». De ce fait, notre intellectuel a toujours cru que c'est sur la classe moyenne que « s'appuie d'ordinaire l'élan vers les classes supérieures¹⁸⁴ ». Donnant en exemple le maréchal Pétain, dont le ruralisme impressionnait bien des traditionalistes canadiens-français, Groulx affirme que « dans tous les pays du monde on s'accorde à constater que l'élite de la nation vient le plus généralement de la souche paysanne ». Cette élite est la plus consciente des véritables problèmes de la nation car elle « est formée dans le milieu le plus approprié [rural] et à la plus grande école [l'agriculture] qui soient¹⁸⁵ ». L'émigration et ses inévitables séquelles, l'urbanisation et la prolétarianisation du peuple, sont donc un frein à son ascension sociale et à son émancipation économique puisque le prolétaire est prisonnier d'un cadre social qui le désavantage, l'asservit. Partir pour les États-Unis ou Montréal est donc une condamnation à l'exploitation perpétuelle, à la fois pour l'individu et la nation.

Finalement, pour Groulx, le prolétariat est une classe instable qui peut facilement verser dans la révolution si elle n'est pas solidement encadrée. Les ouvriers sont exploités et déshumanisés et côtoient des étrangers aux idées malsaines, voire même subversives. De plus, le capitalisme industriel crée des inégalités sociales criantes. Or l'inégalité sociale engendre la révolution. En 1946, il affirmera que les « jeunes ouvriers canadiens-français [sont] guettés par des influences malsaines » et que, « chez nous, le communisme et autres philosophies perverses gagnent du terrain¹⁸⁶ ». Une partie de l'instabilité de la classe ouvrière provient de son manque de propriétés foncières. Ainsi, « le meilleur

¹⁸² *Id.*, *Mes mémoires*, tome 3..., *op. cit.*, p. 169.

¹⁸³ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 331.

¹⁸⁴ *Id.*, « La déchéance de notre classe paysanne », *op. cit.*, p. 57.

¹⁸⁵ *Id.*, « L'agriculteur canadien-français », *op. cit.*, p. 138.

¹⁸⁶ *Id.*, « Message aux jeunesses laurentiennes », *op. cit.*, p. 171.

antidote contre » « l'esprit révolutionnaire » serait « la propriété et particulièrement [...] la propriété rurale¹⁸⁷ ». Voilà pourquoi les agriculteurs sont les plus réfractaires aux doctrines subversives. Ils vivent également dans un milieu où la richesse est mieux répartie et souffrent moins des inégalités sociales qui fomentent la révolution.

II. D. LES REMÈDES À L'ÉMIGRATION AU XX^e SIÈCLE

Pour contrer les maux qui engendrent l'émigration, Groulx formulera un ambitieux plan de redressement national. Misant sur l'intervention de l'État et de l'Église dans le domaine agricole, notamment pour favoriser la colonisation, son plan s'intègre parfaitement au projet qu'il formule avec d'autres collaborateurs de *l'Action française* pour résorber l'infériorité économique des Canadiens français. Puisque Groulx lie l'émigration aux problèmes du monde rural, son plan se fonde d'abord sur une relance de l'agriculture et de la colonisation. Il souhaite un engagement plus grand du clergé dans ces domaines. Enfin, il rejette l'industrialisation massive comme solution à l'exode, mais est prêt à accepter une certaine industrialisation décentralisée et de moyenne envergure, surtout si les hommes d'affaires canadiens-français y jouent un rôle croissant.

Puisque l'incurie de l'État est au centre des causes de l'émigration, Groulx s'attend à ce l'intervention étatique ait une part active dans sa solution. Comme d'autres traditionalistes, il ne s'inquiète pas trop d'une intervention active de l'État lorsque celui-ci agit en faveur de l'agriculture et de la colonisation ou de l'émancipation économique du Canada français. Dans les années 1930, et surtout à l'époque de la Révolution tranquille, Groulx souhaite la nationalisation de l'électricité. Il ira même jusqu'à demander qu'on l'étende au secteur minier.

D'abord, l'État doit consacrer des sommes importantes à la colonisation. Il faudrait même que l'État provincial consacre la moitié de son budget à la colonisation¹⁸⁸. Le gouvernement doit hausser ses primes de défrichement, ouvrir de nouvelles routes et

¹⁸⁷ *Id.*, « La survivance canadienne-française et la terre », *op. cit.*, p. 346.

¹⁸⁸ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 135.

favoriser la construction de chemins de fer régionaux. Citant Lomer Gouin, Groulx affirme que « la locomotive est le plus puissant agent de [la] colonisation » et que la Gaspésie et l'Abitibi ont grandement besoin d'un réseau ferroviaire¹⁸⁹. Sous l'influence probable d'Esdras Minville, qui souhaite ardemment la construction d'un chemin de fer en Gaspésie, Groulx fera de « la question gaspésienne » le mot d'ordre de *l'Action française* en octobre 1927. Avec un réseau ferroviaire, la Gaspésie, qui connaît des taux d'émigration importants, pourrait connaître une colonisation intensive et « recevoir l'excédent de population de nos vieilles régions¹⁹⁰ ».

Ensuite, l'État doit cesser de favoriser le commerce au détriment de l'agriculture. Un des obstacles à la colonisation étant les vastes domaines fertiles concédés aux compagnies forestières, « qui ne veulent pas en démordre et qui arrêtent tout défrichement ». Groulx suggère que l'État ne doit « concéder aux industries forestières que le territoire non-colonisable¹⁹¹ ».

Dans l'ensemble, l'État provincial doit légiférer pour favoriser le maintien de la vocation agricole de la nation. Il doit agir de façon nationale voire nationaliste pour maintenir le cadre traditionnel de la nation. Pour Groulx, « la vraie, la grande politique gît à reprendre ici, par tous les moyens, le rêve des fondateurs de la Nouvelle-France : à savoir de créer un état [*sic*] français catholique¹⁹². »

Enfin, le gouvernement fédéral doit offrir aux Canadiens les mêmes primes d'établissement qu'aux immigrants qui viennent peupler l'Ouest. Le programme économique qu'élabore *l'Action française* pour 1927 souhaite voir le Canada formuler une politique d'immigration qui serve ses intérêts et non ceux de la Grande-Bretagne. Ainsi, le gouvernement fédéral doit :

N'accorder qu'aux Canadiens expatriés ou désireux de changer de province, les avantages d'établissement et de transport actuellement concédés aux étrangers, les

¹⁸⁹ *Ibid.*, pp. 136, 143.

¹⁹⁰ *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : La question gaspésienne », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 201.

¹⁹¹ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 137.

¹⁹² *Ibid.*, p. 139.

frais d'émigration de ceux-ci devant être laissés à leurs gouvernements respectifs¹⁹³.

Durant les années 1920 et 1930, notre intellectuel mettra beaucoup d'accent sur la nécessité pour les Canadiens français de coloniser. Pour lui, l'accès à la terre est souvent le meilleur remède aux maux économiques du Canada français. Même si, avec le temps, il fut déçu par l'échec de la grande politique de colonisation dont il avait souhaité voir la mise en œuvre, sa foi en l'immense potentiel agricole du terroir laurentien restera inébranlable. En 1964, il affirme que « le Québec possède, il est vrai, peu de terre arable : superficie suffisante néanmoins pour que, scientifiquement cultivée, elle puisse nourrir, au sentiment des experts, une population d'au-delà vingt millions d'habitants¹⁹⁴ ».

À ses yeux, le contrepoids nécessaire « au développement industriel trop rapide » se trouverait « dans un développement agricole parallèle¹⁹⁵ ». Comme nous le verrons, Groulx souhaite maintenir l'équilibre traditionnel entre l'agriculture et l'industrie au Canada français. Cet équilibre ne peut être mis en place qu'avec une colonisation intensive du sol québécois. « A ceux qui estimerait trop élevé le coût d'une politique d'agriculture et de colonisation », Groulx rappelle que « par le temps qui court, [arrêter] le recul de la paysannerie, c'est prendre, contre les troubles sociaux, la moins coûteuse des assurances¹⁹⁶ ». En effet, comme nous l'avons vu, la prolétarisation engendre des risques de révolution.

De surcroît, la colonisation est fondamentale pour l'âme canadienne-française. Elle a contribué à forger l'essence même de l'identité de la nation. En 1925, Groulx affirmera que :

Chez nous, dès le début du dix-huitième siècle, par l'action puissante du milieu, par les travaux du défrichement, par la course des fleuves et des bois, par l'héroïsme qui s'imposait à tous, le Français du Nouveau-Monde n'était déjà plus le Français

¹⁹³ *Id.*, [sous le pseudonyme de Jacques Brassier], « La vie de l'Action française : Une réunion qui fera date », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 224.

¹⁹⁴ *Id.*, *Chemins de l'avenir*, Ottawa, Fides, 1964, pp. 105-06.

¹⁹⁵ *Id.*, « La problème économique. Conclusion », *Directives, op. cit.*, [1921], p. 45.

¹⁹⁶ *Id.*, « L'histoire, gardienne des traditions vivantes », *op. cit.*, p. 231.

d'Europe; les traits physiques nouveaux, une physionomie morale distincte annonçaient une race nouvelle.¹⁹⁷

Coloniser, pour le Canadien français du XXe siècle, c'est rester dans la lignée de son évolution historique.

L'État doit également favoriser l'amélioration des techniques agraires en octroyant plus de ressources financières à l'enseignement agricole. Durant les années 1920, Groulx mise beaucoup sur l'enseignement agricole d'hiver pour améliorer les techniques agricoles. En 1929, Groulx écrira à Mgr Courchesne pour lui indiquer qu'il appuie un plan d'enseignement d'hiver formulé par Albert Rioux, le futur président de l'UCC. Ce plan prévoit que le Conseil de l'instruction public et les évêques qui y siègent organisent cet enseignement¹⁹⁸.

Le gouvernement provincial doit également établir un programme de crédit agricole pour favoriser l'essor rural. Citant un programme ontarien en exemple, Groulx souhaite que ce programme soit administré par des fonctionnaires et non par les politiciens. Pour l'État, « ce sera le meilleur placement de nos surplus du trésor, et l'on réparera enfin l'affreux retard de cent ans qui nous a coûté plus de la moitié de notre race et toute notre espérance d'être la majorité au Canada¹⁹⁹ ». Les caisses populaires peuvent également aider l'agriculteur à avoir accès au crédit. En conséquence, Groulx souhaite voir leur expansion rapide.

L'Église a également un rôle important à jouer dans l'arrêt de l'émigration. Le clergé doit contrer « la haine de la terre » qui affecte l'univers rural, il doit redorer le blason de l'agriculteur, et infuser un esprit patriotique au peuple pour qu'il puisse se sentir plus enraciné au Canada et, de ce fait, moins porté à émigrer aux États-Unis.

¹⁹⁷ *Id.*, « L'histoire de la vie nationale », *op. cit.*, p. 261.

¹⁹⁸ Lettre de Lionel Groulx à Mgr Georges Courchesne, Montréal, 13 septembre 1929, 4 p. mss. : 2. ACRLG, FLG, P1/A, 890.

¹⁹⁹ *Id.*, « ...Agriculture et colonisation », *op. cit.*, p. 140.

Pour Groulx, les agriculteurs constituent la classe la plus « saine » du corps social; « d'où le rôle de l'Église, en notre histoire, envers la classe agricole²⁰⁰ ». Notre intellectuel souhaite que le clergé inocule l'agriculteur contre la fièvre de l'exode et le rende fier de son métier. Il souligne que « c'est toute une âme qu'il faut refaire; c'est la haine de la terre qu'il faut détruire²⁰¹ ». Le meilleur espoir pour rebâtir cette âme serait « l'orientation définitive de tout notre clergé vers les œuvres sociales » et, dans la foulée de la fondation de la CTCC, que les évêques demandent à leurs prêtres « de se tourner vers ces autres ouvriers qui ont besoin de guides²⁰² ». Selon Groulx, le problème agricole du Canada français est aussi grave que son problème ouvrier²⁰³. Il souhaite que l'épiscopat consacre autant d'efforts à l'organisation des agriculteurs qu'aux ouvriers catholiques.

Le clergé doit militer pour favoriser l'essor du syndicalisme agricole et des coopératives. Groulx, qui admire les efforts coopératifs du mouvement d'Antigonish, croit que le coopératisme est « la suprême formule d'émancipation pour les peuples faibles ou pauvres²⁰⁴ ». Les agriculteurs doivent s'unir pour être forts et prospères. L'individualisme serait mortel pour les agriculteurs. De plus, la concentration économique, qui s'accroît au cours des années 1920, et que notre intellectuel perçoit comme un danger pour les agriculteurs, doit être contrée par l'unité, par la fédération des forces agricoles²⁰⁵. De ce fait, Groulx appuie la création et les efforts coopératifs de l'UCC.

Pour Groulx, le clergé est le principal guide et conseiller de la nation. C'est surtout à lui, et à l'élite qu'il aura formée, - car le clergé n'est pas le seul guide et l'abbé ne se prive pas de le critiquer - , qu'incombe la tâche de démasquer les dangers de la vie urbaine et industrielle pour les ruraux. C'est également son devoir de rendre le peuple

²⁰⁰ *Id.*, *Ne faites point de mal à la terre*, [sermon prononcé devant l'UCC], [après 1924], p. 3. ACRLG, FLG, P1/D, 36.89.

²⁰¹ *Id.*, « La haine de la terre », *op. cit.*, p. 46.

²⁰² *Ibid.*, p. 45.

²⁰³ *Id.*, [texte signé L'Action française], « Mot d'ordre de l'Action française : L'instruction professionnelle agricole », *AF*, vol. XVI, no 3 (septembre 1926), p. 129.

²⁰⁴ *Id.*, « Nos problèmes de vie », *Constantes de vie*, *op. cit.*, [1940], pp. 59-60.

²⁰⁵ *Id.*, « L'UCC au monument Dollard », *op. cit.*, p. 5.

plus patriote, notamment par le biais de l'école. L'émigration a été causée, en partie, par un manque de patriotisme chez le peuple. Ainsi, rendre le peuple plus nationaliste lui donnerait un plus grand attachement à sa patrie et un meilleur enracinement dans son terroir. Selon Groulx, « le patriotisme crée un ordre en nous subordonnant à quelque chose de plus grand que nous-mêmes; il atteint toutes les anarchies, toutes les formes de l'égoïsme²⁰⁶ ». L'émigrant n'est pas un égoïste dans la pensée de notre intellectuel, c'est surtout une victime. Toutefois, puisque l'émigration affaiblit la nation, elle demeure, du moins implicitement, une forme d'individualisme néfaste à la collectivité.

À court terme, Groulx comprend que l'émigration risque de continuer. Ses plans misent sur la longue durée. Ainsi, si l'émigration vers les États-Unis n'est pas enrayée immédiatement, il faut tenter de la canaliser vers les centres franco-américains les plus dynamiques. En 1926, après un voyage à Chicago, Groulx constate que les villes du *Midwest* américain, dont la population franco-américaine provient, en grande partie, de l'Ontario français et de l'Ouest, représentent un plus gros danger pour la langue et la foi des émigrés que les villes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi :

Il est des régions américaines où les groupes canadiens sont irrémédiablement perdus pour la race et la foi. Tout devrait être tenté pour en détourner nos gens. De même l'émigrant canadien-français est plus en sûreté dans un milieu agricole que dans un milieu urbain; et, là encore, ses chances de survie sont en raison directe de son éloignement du Québec. Pour autant que la chose est possible, c'est donc au plus proche qu'il faut l'établir. Plus il s'éloignera du foyer, moins le foyer pourra le réchauffer²⁰⁷.

Cette citation est fort révélatrice de la pensée ruraliste de l'abbé Groulx. En effet, sa réaction face à l'émigration est largement conditionnée par son ruralisme. Ainsi, lorsque le gouvernement d'Alexandre Taschereau cherche à enrayer l'émigration par une politique d'industrialisation rapide, il s'y oppose. Réagissant à la fameuse déclaration du Premier ministre que « nous aimons mieux importer des dollars américains qu'exporter

²⁰⁶ *Id.*, « Nos forces nationales : Notre histoire », *AF*, vol. II, no 8 (août 1918), p. 355.

²⁰⁷ *Id.*, « En revenant de Chicago », *op. cit.*, pp. 74-75.

des Canadiens aux États-Unis », Groulx affirmera en 1927 qu'il « est des remèdes aussi dangereux que le mal lui-même²⁰⁸ ».

Nous avons vu que l'industrialisation et l'urbanisation sont un malheur pour l'ouvrier canadien-français. Ces dangers gravitent autour du ruralisme doctrinal qu'on retrouve chez Groulx. Le programme de Taschereau est dangereux sur deux points qui touchent le côté situationnel du ruralisme de notre intellectuel. D'abord, l'industrialisation rapide bouleverse l'équilibre entre la ville et la campagne au Canada français. Ensuite, elle intensifie la mainmise des industriels américains sur nos ressources naturelles et notre économie tout en approfondissant notre infériorité économique.

Pour Groulx, l'industrialisation s'implante trop rapidement au Québec. De ce fait, elle engendre une urbanisation massive qui bouleverse l'équilibre traditionnel entre la ville et la campagne. Il est difficile d'estimer quel serait l'équilibre idéal dans la pensée de notre intellectuel. Parfois, il se rapporte aux recensements canadiens pour montrer à quel point l'urbanisation a été rapide au Québec. Dans son *Histoire du Canada français*, Groulx analyse le recensement de 1851 et affirme que :

La population du Bas-Canada reste toujours sainement équilibrée selon les sexes et les conditions sociales : 449,967 hommes, 440,294 femmes ; 78,427 familles agricoles, 26,273 de la classe industrielle, 8,831 de la classe commerciale, 4,780 des professions libérales.²⁰⁹

L'équilibre souhaité comporterait-il un taux d'urbanisation de moins de 30 % ? Une chose est certaine, lorsque les chiffres du recensement canadien de 1921 sont rendus publics, l'équipe de *l'Action française* s'inquiète. Il est clair que l'équilibre idéal n'est pas une population urbaine à plus de 50 %. Pour Groulx, briser l'équilibre entre la ville et la campagne, c'est rompre l'équilibre traditionnel de la nation. Puisque sa vocation est agricole, le cadre fondamental de la nation est affecté par l'industrialisation.

²⁰⁸ *Id.* [texte signé L'Action française], « La doctrine de l'Action française : Industrie et commerce », *AF*, vol. XVIII, no 4 (octobre 1927), p. 207.

²⁰⁹ *Id.*, *Histoire du Canada français...* : III, *op. cit.*, p. 291.

Le plan d'industrialisation de Taschereau est également rejeté parce qu'il intensifie l'infériorité économique des Canadiens français. En important des capitaux américains pour développer les ressources naturelles du Québec, la province marginalise économiquement l'homme d'affaires canadien-français dont les capitaux sont trop faibles. Le peuple, pour sa part, ne peut participer à l'exploitation de ses ressources naturelles qu'en tant que prolétaire. Les bourgeois canadiens-français deviennent les « grands domestiques » de l'économie et les ouvriers les « petits domestiques ». Ensemble, ils forment « un peuple de domestiques », dans une économie contrôlée par le capital étranger²¹⁰. Cette mainmise américaine sur notre économie mine tout espoir d'une libération économique pour le Canada français. De plus, le monopole économique mène au contrôle politique.

La politique industrielle de Taschereau s'avère l'antithèse de toute la pensée groulxiste. Elle minerait tout espoir d'émancipation pour les Canadiens français. L'industrialisation serait une « seconde conquête » pour le Canada français. « Conquête plus désastreuse peut-être que la première » car « elle brise le rythme ancien de la vie » et engendre la prolétarisation et les crises économiques²¹¹.

Pour Groulx, bien que la première réponse à l'émigration doive être la colonisation, il est prêt à accepter l'industrialisation à certaines conditions :

Nous n'en avons point contre le capital étranger ni contre l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province. Nous acceptons le capital étranger ; mais nous l'acceptons comme un collaborateur et un aide passagers, non comme un maître et un despote. Nous ne voulons point que les ressources dont la Providence a doté notre province restent perpétuellement incultes. Mais nous ne voulons point non plus, parceque [*sic*] tel n'est pas l'ordre, que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol, ni qu'en vue de précipiter l'essor industriel, l'on bouleverse toute l'économie de la vie nationale²¹².

L'économie du Québec « repose et doit reposer sur la terre ». L'agriculture sert ainsi de tremplin pour « pénétrer dans les autres sphères d'activité ». Il est donc nécessaire qu'il y

²¹⁰ *Id.*, « La bourgeoisie et le national », dans JIC, *L'avenir de notre bourgeoisie*, Montréal, Éd. Bernard Valiquette, 1939, p. 105.

²¹¹ *Id.*, *Histoire du Canada français...* : IV, *op. cit.*, p. 197.

²¹² *Id.*, « Les leçons de l'histoire aux bords du St-Maurice », *AF*, vol. XVIII, no 2 (août 1927), pp. 108-09.

ait un « parallèle constant entre le développement agricole et le développement industriel de notre province [et la] mise sur pied d'une industrie appuyée sur les ressources naturelles de notre sol²¹³ ». Groulx souhaite voir la mise en place de petites et moyennes industries régionales qui seraient liées à la transformation des produits agricoles. De ce fait, l'agriculture serait stimulée et maintiendrait ses forces. De plus, l'émigrant pourrait choisir de rester dans sa région ou, mieux encore, de rester sur sa terre. Enfin, la force économique du Québec s'accroîtrait et les Canadiens français accumuleraient les capitaux nécessaires à leur émancipation économique. Groulx comprend que les capitaux des entrepreneurs canadiens-français sont trop faibles pour faire compétition à ceux des Américains. Alors, il s'agit de bâtir petit pour, un jour, bâtir grand.

Si Groulx souhaite coloniser, et même de façon très conditionnelle industrialiser, pour mettre fin à l'émigration, il est intéressant de noter qu'il est presque muet dans ses écrits au sujet des campagnes de rapatriement lancées périodiquement par les gouvernements du Québec et du Canada. Il y a deux raisons pour expliquer ce silence. D'abord, il est clair qu'à la suite des échecs répétés des politiques fédérale et provinciale, notre intellectuel reste sceptique face aux résultats qu'apporte le rapatriement. Il est plus urgent d'affecter des ressources pour endiguer l'émigration que pour renverser la tendance migratoire. Ceux qui reviennent, par ailleurs, ont tendance à s'installer en ville, ce qui, pour un ruraliste, n'est que changer le mal de place. En 1922, il écrira à Rodrigue Villeneuve, o.m.i. : « Il me semble bien chimérique de prétendre attirer les Franco-Américains vers nos régions de colonisation, quand on sait que, même parmi les ruraux du Québec, fort peu ont le goût et les aptitudes voulues pour se tailler une terre en pleine forêt.²¹⁴ » Les efforts de rapatriement doivent tenter d'établir l'émigrant dans l'Ouest²¹⁵.

Ensuite, Groulx discute peu de rapatriement pour ne pas froisser ses lecteurs ou auditeurs des États-Unis. En effet, les apôtres de la survivance en Franco-Américanie ont tendance à voir le rapatriement permanent comme un phénomène qui affaiblit leur

²¹³ *Id.*, « ...Industrie et commerce », *op. cit.*, pp. 206-07.

²¹⁴ Lettre de Lionel Groulx à Rodrigue Villeneuve, o.m.i., [s.l.], [1922], 4 p. mss. : 3. ACRLG, FLG, P1/A, 3696.

²¹⁵ *Ibid.*

communauté. Ils préfèrent la naturalisation au rapatriement. En ce sens, Henri d'Arles fait figure d'exception dans l'élite franco-américaine. Dans ses missives à l'abbé, il discute parfois de rapatriement. En 1920, il lui écrira « qu'une campagne méthodique de rapatriement, menée par le gouvernement de la province, mais inspirée par tout autre chose que la politique de parti, donnerait des résultats consolants ». Toutefois, il est fort révélateur que le phrase qui suit cette affirmation est : « Je ne me considère plus comme l'un de ces dispersés²¹⁶. » Au début des années 1920, d'Arles souhaite quitter les États-Unis. Ses lettres à Groulx trahissent souvent sa désaffection croissante face à la vie franco-américaine.

Groulx ne veut pas brusquer l'élite franco-américaine en s'opposant à l'émigration. Dans l'ensemble, celle-ci, tout en étant défavorable au rapatriement des émigrés, s'oppose à l'émigration, probablement pour maintenir ses excellentes relations avec les nationalistes du Canada français. Le père Georges Duplessis, qui collabore à *l'Action française* sous le pseudonyme de Charles Dollard, synthétise bien la pensée d'une bonne part de l'élite franco-américaine face à l'émigration dans une lettre qu'il écrira à Groulx en 1923 :

Je ne puis m'empêcher de croire, par exemple, que si le clergé était plus actif à la campagne, dans le Québec, on n'aurait pas vu ce triste exode rural qui menace de se prolonger. Ces pauvres gens en venant ici dépeuplent d'autant le Québec, se préparent peut-être à avoir de la misère, & perdront sûrement de leur vigueur physique & morale. – Nullement prémunis contre les dangers de la vie américaine ils en sont tout d'abord éblouis, puis succombent plus vite à tous ses attraits que les indigènes.

Comme les évêques de l'ouest canadien nous désirons un Québec fort, prospère, bien portant. Tout ce qui l'affaiblit nous est défavorable. En immigrant ici ces familles augmentent notre effectif. Mais, elles seraient plus utiles au Québec qu'elles ne peuvent l'être ici. D'autant que c'est le meilleur de la population qui émigre : les ruraux. Les moins préparés aussi à affronter la vie américaine²¹⁷.

²¹⁶ Lettre d'Henri d'Arles à Lionel Groulx, Manchester, N.H., 25 juin 1920, 4 p. mss. : 3-4. ACRLG, FLG, P1/A, 85.

²¹⁷ Lettre de Georges Duplessis à Lionel Groulx, [s.l.], 13 juin 1923, 7 p. mss. : 6-7. ACRLG, FLG, P1/A, 1227.

III. L'ÉMIGRATION ACADIENNE AUX ÉTATS-UNIS

Dans ses écrits sur l'émigration, l'abbé Groulx se penche surtout sur celle qui touche le Canada français. Toutefois, en 1915, durant un voyage dans les provinces maritimes, il observe que ce phénomène affecte également les Acadiens. Dans son journal de voyage, il consacra plusieurs pages à l'émigration acadienne vers les États-Unis. L'exode acadien et celui du Canada français procèdent de causes similaires, mais se distinguent sur plusieurs points.

Pour Groulx, cette émigration constitue « la continuation du Grand Dérangement ». Dans son roman acadien, le héros, Jean Bérubé, constate que « la seule différence avec autrefois, c'est qu'aujourd'hui les Acadiens se déportent eux-mêmes. Ils franchissent la frontière américaine comme ils franchiraient la clôture du voisin, et pour nul autre motif trop souvent que l'aversion de la jeunesse pour la culture de la terre²¹⁸ ». En effet, si Groulx affirme souvent que les Canadiens français ont été chassés de leurs terres par la misère, l'Acadien émigre surtout à cause de son manque de vocation paysanne. Les racines de l'émigration sont surtout politiques et économiques au Canada français tandis qu'en Acadie elles se situent d'abord sur le plan des mentalités.

Durant son voyage de 1915, Groulx observe « que l'Acadien n'est guère défricheur ni agriculteur ». Cet état de choses tient peut-être au fait qu'il « a été trop de fois dépossédé [et] qu'il a pris la terre en dégoût²¹⁹ ». De ce fait :

le caractère de l'Acadien est fait [...] d'inconsistance et du goût des aventures. Il lui est resté du Bohème de ses anciennes pérégrinations. Il s'attache difficilement à la terre. Partout où il se trouve près de la mer, la mer finit par le prendre et il se donne plus volontiers à la pêche qu'à la culture. Les enfants ne se sentent point le courage de s'enfoncer dans le bois et de se tailler un domaine, ni de chercher au loin où s'établir, ainsi que fait volontiers le Canadien qui est un terrien héréditaire. La jeunesse acadienne prend la route des E.U.²²⁰

²¹⁸ Groulx, *Au Cap Blomidon*, *op. cit.*, p. 86.

²¹⁹ *Id.*, *Visions acadiennes*, [journal de voyage], [août 1915], p. 18. ACRLG, FLG, 12/12.

²²⁰ *Ibid.*, pp. 51-52.

Pour Groulx, la pêche n'est pas une occupation qui enracine l'individu dans son milieu aussi bien que l'agriculture. En conséquence, le pêcheur Acadien est presque un déraciné héréditaire. Or, puisque la pêche est, aux yeux de Groulx²²¹, un métier tellement profitable, les Acadiens s'y adonnent volontiers, soit comme appoint à l'agriculture ou comme activité principale. Ainsi, l'Acadien, qui est attiré par la rentabilité de la pêche mais aussi déraciné par cette activité, devient le candidat parfait pour l'exode. La pêche fait de lui une sorte de vagabond, un être facilement attiré par les salaires industriels des États-Unis. L'agriculteur, quant à lui, reste plus attaché au sol. Il est mieux enraciné dans son milieu national et moins enclin à l'exode.

De plus, l'éducation agricole, l'industrie laitière et l'élevage sont « dans un médiocre état²²² » au Nouveau-Brunswick. La situation est encore pire en Nouvelle-Écosse où « l'Acadien [...] se révèle [encore moins] défricheur et agriculteur » qu'ailleurs. En effet, « la terre sur les côtes ne présente aucunes ressources engageantes. Le sol est pauvre et d'un travail difficile²²³ ».

Enfin, l'Acadie se trouvant si proche des États-Unis, l'émigration y est facile. L'Acadien « part donc pour la vie plus facile, bien sûr de gagner plusieurs dollars par jour, de voir du pays, d'aller aux moving pictures, etc.²²⁴ » L'émigration en chaîne facilite l'exode. L'Acadien, qui « naît charpentier », trouvera facilement un emploi et des « connaissances » en Nouvelle-Angleterre. Groulx signale qu'un grand nombre d'Acadiens sont établis à Lynn aux Massachusetts²²⁵. Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement ne fait rien pour enrayer l'émigration acadienne. Il semblerait même « que le gouvernement provincial s'emploie secrètement à maintenir aussi longtemps que

²²¹ « Un cultivateur de Grande Anse [N.B.] m'affirme qu'un pêcheur peut retirer en moyenne de \$ 2 à 3 000 piastres de profit net. Et l'on conçoit que dans ces conditions beaucoup délaissent l'agriculture. » (dans *Ibid.*, p. 21.) Groulx semble avoir cru cet estimation qui serait loin de représenter fidèlement l'état des pêcheries atlantiques de l'époque. S'il est vrai que les grands pêcheurs indépendants pouvaient tirer d'importants bénéfices de leur métier, la plupart des pêcheurs se trouvaient dans une situation économique peu enviable. Inféodés aux marchands, ceux-ci vivaient dans l'endettement et la pauvreté.

²²² *Ibid.*, pp. 24-25.

²²³ *Ibid.*, p. 51.

²²⁴ *Ibid.*, p. 52. Le souligné est de Groulx.

²²⁵ *Ibid.*

possible l'actuel état de choses. » En effet, « le spectre de la domination française se dresse et épouvante les hommes politiques de Fredericton²²⁶ ».

La pire conséquence de l'émigration acadienne serait donc de saper les bases de sa forte natalité. Selon Groulx, l'Acadie souffre d'une pléthore de problèmes mais « le pire mal de la race acadienne, celui par lequel s'écoule et se perd la puissance génératrice de ses foyers, c'est l'émigration aux États-Unis²²⁷ ». Pour l'Acadien du Nouveau-Brunswick, l'émigration enlève tout espoir de former une majorité dans la province. Pour celui de la Nouvelle-Écosse, « en dépit de sa natalité », l'émigration assure qu'il n'occupera « point dans la population de la presqu'île, la place que semblait lui promettre l'avenir²²⁸ ».

Pour contrer le fléau de l'émigration, « les Acadiens ont besoin, de même que les Canadiens Français [*sic*], leurs frères, d'une réadaptation économique²²⁹ ». Cette réadaptation se centrerait sur un retour à la terre. « L'orientation vers l'agriculture s'impose si l'on veut [qu'en Acadie] la race française s'empare du sol, qu'elle garde sa moralité, ses habitudes de tempérance [...] et aussi qu'elle se livre aux travaux qui font appel à l'effort de l'esprit²³⁰ ». Ce retour à la terre serait une des conditions nécessaires pour assurer la survivance acadienne car « les peuples agricoles sont les plus endurants, les plus magnifiques créateurs de vie, les plus difficiles à vaincre²³¹ ». Groulx mise sur la terre pour réformer « le tempérament national » des Acadiens car elle « habituerait au long effort [et] corrigerait le Bohème [de] certains types acadiens²³² ». D'ailleurs, son roman, *Au Cap Blomidon*, dont la thèse centrale est ruraliste, se centre sur le retour à la terre d'un Acadien. C'est l'histoire d'un Acadien dont l'âme est régénérée par sa reprise de la terre de ses ancêtres dans le Bassin des Mines.

²²⁶ *Ibid.*, p. 22.

²²⁷ *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

²²⁸ *Id.*, *Visions acadiennes*, *op. cit.*, p. 52.

²²⁹ *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

²³⁰ *Id.*, *Visions acadiennes*, *op. cit.*, p. 18.

²³¹ *Id.*, *Le Français au Canada*, *op. cit.*, p. 151.

²³² *Id.*, *Acadie*, [conférence], 15 août 1915, p. 2. ACRLG, FLG, P1/D, 25.29.

En 1915, Groulx constate que « plus qu'en notre province, [...] le sentiment national est en éveil » chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Cet éveil doit être intensifié par le clergé qui « jouit d'une grande influence » en Acadie et qui doit préparer, dans ses collèges, une élite à la nation²³³. Cette élite doit alors s'efforcer de « révolutionner la situation économique²³⁴ » des Acadiens, en misant sur la colonisation agricole.

CONCLUSION

Nous avons vu que l'agriculture et le ruralisme sont au cœur de l'analyse que fait Groulx de l'émigration canadienne-française aux États-Unis. Pour lui, l'émigration est synonyme d'exode rural. Donc, il examine l'urbanisation et l'émigration conjointement.

Dans ses écrits historiques, rédigés pour la plupart de la fin des années 1920 aux années 1940, le chanoine intègre l'étude de l'émigration dans ses cours sur l'Union. Pour lui, ce phénomène était tributaire de l'incurie de la classe politique de l'époque, de la structure de l'économie bas-canadienne et de son régime colonial. En effet, son corpus historiographique ne traite à peu près pas de l'émigration sous le régime de la Confédération. Groulx n'ignore pas que cette émigration existe, mais il préfère se concentrer sur celle de la période de l'Union, d'abord parce qu'il est surtout un historien de l'époque pré-confédérative, et ensuite parce qu'il se sert de l'émigration comme pièce à conviction dans le vaste procès historique qu'il fait au régime de l'Union. Depuis le XIXe siècle, l'émigration est la conséquence démographique d'une économie rurale en état de crise permanente. En bonne partie, celle-ci est engendrée par un État dont l'intérêt pour l'agriculture est marginal. L'État ne favorise pas suffisamment la colonisation et aggrave le phénomène de l'inaccessibilité des terres qui affecte l'agriculture canadienne-française depuis le début du XIXe siècle. De plus, une agriculture trop routinière rend la terre improductive. Dans ses écrits socio-politiques, où il discute de l'émigration contemporaine, c'est-à-dire celle des années 1920, Groulx reprend une bonne part de

²³³ *Id.*, *Visions acadiennes*, *op. cit.*, p. 23.

²³⁴ *Ibid.*, p. 53.

cette analyse. Le monde politique est toujours coupable d'avoir négligé l'agriculture, et donc de ne pas comprendre les implications pratiques de la vocation agricole de la nation. Toutefois, dans l'ensemble, cette analyse précède celle qu'il fera de l'émigration dans son corpus historiographique, et reste moins intégrale, moins axée sur l'économie. Il est clair que Groulx accorde une importance croissante aux facteurs économiques dans le développement humain, que ce soit dans son œuvre historique ou socio-politique, à partir de la fin des années 1920 et du début des années 1930. Sans pour autant négliger l'économie, ces textes, dont la plupart se trouvent dans *l'Action française*, et datent surtout des années 1920, ont un caractère polémique et mettent beaucoup plus d'accent sur le manque de patriotisme des élites et du peuple comme cause du déracinement.

Cette émigration, que ce soit celle du XIXe ou du XXe siècle, a des conséquences désastreuses pour la patrie. D'abord, au point de vue quantitatif, elle affaiblit la position relative du Canada français dans l'ensemble canadien. Ensuite, sur le plan qualitatif, l'émigration bouleverse la structure économique traditionnelle de la nation en soustrayant une partie de ses meilleurs éléments : ses agriculteurs. Enfin, pour l'émigrant, l'urbanisation consacre une déchéance sociale puisqu'elle l'expose aux grands dangers de la vie urbaine et industrielle.

L'émigration procède de causes plongeant leurs racines dans le monde rural. Pour y mettre fin, il faut miser sur la vocation agricole de la nation. Donc, la solution privilégiée à l'exode se trouve dans une colonisation intensive du territoire laurentien.

L'analyse que fait Groulx de l'émigration canadienne-française aux États-Unis se fait par le prisme de son ruralisme. Pour lui, la ville représente les mêmes dangers moraux à Montréal qu'à Woonsocket. Puisque la nation est affaiblie par l'exode rural, Groulx préfère que les ruraux s'installent en Saskatchewan plutôt qu'à Montréal. Pour lui et pour *l'Action française*, la campagne est garante de l'indépendance économique, de la santé et des bonnes mœurs, tandis que les métropoles urbaines représentent l'inverse²³⁵.

²³⁵ Jean-Louis Roy, *Maîtres chez nous. Dix années d'Action française. 1917-1927*, Montréal, Leméac, 1968, pp. 15-26.

Ainsi, alors que le gouvernement d'Alexandre Taschereau cherche à enrayer l'émigration par une politique d'industrialisation massive, Groulx souhaite surtout coloniser. L'industrialisation sous l'égide de capitaux étrangers l'inquiète autant que l'émigration. L'émigrant est expulsé par une économie rurale en crise permanente beaucoup plus qu'il n'est attiré par l'essor industriel de la Nouvelle-Angleterre.

L'analyse de l'émigration est donc fortement influencée par le ruralisme. Cette doctrine, dont le Canada français est loin d'avoir le monopole, est plus complexe que ne le prétendent certains historiens. En effet, traversé par deux courants, l'un situationnel et essentiellement économique, l'autre doctrinal et surtout moral dans ses fondements, le ruralisme groulxiste devient un prisme déformant qui l'empêche, soit de voir, soit d'admettre que l'émigration canadienne-française vers les États-Unis est, en grande partie, le fruit du retard industriel et salarial que le Québec accuse face à la Nouvelle-Angleterre depuis le XIXe siècle. Sur le plan conjoncturel, l'émigration prend fin avec la crise des années 1930. Toutefois, sur le plan structurel, c'est l'industrialisation massive et la hausse réelle des salaires que connut le Québec durant les années 1940 et 1950, qui assura qu'elle ne reprendrait pas de plus belle, comme ce fut le cas après la crise économique des années 1870.

En contrepartie, si la pensée de l'abbé est aussi imbue de messianisme que de ruralisme, cette première doctrine affecte peu son analyse de l'émigration. L'exode ne s'insère pas fondamentalement dans sa conception de la vocation providentielle de la nation. Au contraire, l'émigration mine cette vocation et affaiblit la patrie. Néanmoins, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, si l'émigration affaiblit la nation canadienne-française, l'émigrant ne cesse pas pour autant d'être un membre de cette nation.